



COMMUNE DE CULLY

Rapport de la Municipalité de Cully au Conseil communal

Gestion communale 2009

Cully, le 17 mai 2010

TABLE DES MATIERES

1.	INTRODUCTION	5
2.	GENERALITES.....	6
2.1	Principales manifestations, séances et réceptions.....	6
2.2	Anniversaires.....	7
2.3	Sociétés.....	7
2.4	Commerces	8
2.5	Naissances.....	9
2.6	Nécrologie	9
3.	AUTORITES.....	10
3.1	Conseil communal.....	10
3.1.1.	Composition.....	10
3.1.2.	Suppléants au 31 décembre.....	10
3.1.3.	Bureau du Conseil communal.....	11
3.1.4.	Commission de gestion.....	11
3.1.5.	Commission des finances.....	11
3.1.6.	Commission de recours en matière d'impôts communaux.....	11
3.1.7.	Commission des eaux.....	11
3.1.8.	Association intercommunale des eaux du Jorat (AIEJ).....	12
3.1.9.	Commission des égouts.....	12
3.1.10.	Service intercommunal d'épuration des eaux usées de Lavaux (SIEL).....	12
3.1.11.	Commission communale permanente en vue de l'étude de la fusion des 5 communes.....	12
3.1.12.	Séances du Conseil communal.....	12
3.1.13.	Réponses de la Municipalité aux questions posées par la commission de gestion sur l'exercice 2009.....	16
3.2	Municipalité.....	17
3.2.1	Liste des délégations municipales.....	17
3.2.2	Séances de la Municipalité.....	20
3.2.3	Communications de la Municipalité au Conseil communal.....	20
4.	ADMINISTRATION GENERALE / URBANISME ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE / POLICE DES CONSTRUCTIONS / DOMAINES VITICOLES	25
4.1	Administration générale.....	25
4.1.1	Organisation.....	25
4.1.2	Personnel communal.....	25
4.1.3	Inspection annuelle du Préfet.....	26
4.1.4	Procédures de naturalisation.....	26
4.1.5	Votations et élections 2009.....	27
4.1.6	Aides, dons.....	27
4.1.7	Relations intercommunales.....	28
4.1.8	Commission intercommunale de Lavaux (CIL).....	29
4.2	Urbanisme, police des constructions.....	29
4.2.1	Urbanisme.....	29
4.2.2	Police des constructions.....	30
4.3	Domaines viticoles.....	31
4.3.1	Vendanges, récolte 2009.....	31
4.3.2	Mise aux enchères publiques des vins des domaines de la commune de Cully.....	32
4.3.3	Souscription de bouteilles, millésime 2008.....	32
4.3.4	Association Plant Robert.....	32
4.3.5	Etude des cépages.....	32
4.3.6	Confrérie des Vignerons.....	33
4.3.7	Syndicat d'améliorations foncières Chatalet-Champaflon.....	33

5.	FINANCES / SERVICES INDUSTRIELS / EAUX CLAIRES ET EAUX USEES / SIEL, ELIMINATION DES DECHETS	34
5.1	Finances	34
5.1.1	<i>Bourse communale.....</i>	34
5.2	Services industriels.....	35
5.2.1	<i>Eau.....</i>	35
5.2.2	<i>Electricité.....</i>	36
5.3	Eaux claires et eaux usées.....	37
5.4	SIEL, élimination des déchets	38
6.	BATIMENTS (GESTION ET ENTRETIEN) / CULTES / SDIS / PROTECTION CIVILE.....	39
6.1	Bâtiments (gestion et entretien)	39
6.1.1	<i>Bâtiments</i>	39
6.2	Cultes.....	41
6.2.1	<i>Paroisse catholique de Cully et environs.....</i>	41
6.2.2	<i>Paroisse évangélique réformée de Villette.....</i>	41
6.3	SDIS.....	41
6.4	Protection civile.....	44
6.4.1	<i>ORPCI Lavaux.....</i>	44
6.4.2	<i>Bilan de l'ORPC.....</i>	45
6.4.3	<i>Bilan des services de l'ORPC.....</i>	45
6.4.4	<i>Statistiques</i>	47
6.4.5	<i>Demandes de nos partenaires</i>	47
6.4.6	<i>Instructions</i>	49
6.4.7	<i>Conclusions.....</i>	49
7.	POLICE, CONTROLES DES HABITANTS / PARCAGE ET CIRCULATION / VOIRIE, TRAVAUX / COMMUNICATION, SITE INTERNET / ARCHIVES	50
7.1	Police, contrôles des habitants	50
7.1.1	<i>Taxes de séjour</i>	50
7.1.2	<i>Police de Lutry.....</i>	51
7.1.3	<i>Rapport d'activité du Sergent de police Philippe Rochat</i>	52
7.1.4	<i>Statistique de la population.....</i>	53
7.2	Parcage et circulation	54
7.2.1	<i>Parcage.....</i>	54
7.2.2	<i>Signalisation – circulation</i>	54
7.3	Voirie, travaux.....	54
7.3.1	<i>Voirie</i>	54
7.3.2	<i>Arbres.....</i>	56
7.3.3	<i>Travaux.....</i>	56
7.4	Site internet.....	56
7.5	Archives	57
8.	ASSURANCES SOCIALES, GARDERIES / ECOLES / DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE / CULTURE / COMMERÇANTS, USL / BIBLIOTHEQUE / FORETS / JOURNAL.....	58
8.1	Assurances sociales, garderies.....	58
8.1.1	<i>Mamans et papas de jour (structure de coordination) – AMF.....</i>	58
8.1.2	<i>Piccolino</i>	58
8.1.3	<i>Ecoliers de Lavaux.....</i>	59
8.1.4	<i>ARAJEL.....</i>	59
8.1.5	<i>HarmoS.....</i>	59
8.2	Ecoles.....	60
8.2.1	<i>Etablissement scolaire de Cully et environs</i>	60
8.3	Développement touristique.....	63
8.3.1	<i>Association Lavaux Express.....</i>	63
8.3.2	<i>Nuitées hôtelières.....</i>	63

8.4	Culture	63
8.4.1	<i>Commission culturelle municipale</i>	63
8.4.2	<i>Commission jeunesse</i>	64
8.4.3	<i>La Gazette à Davel</i>	65
8.4.4	<i>La Gazette de Cully</i>	65
8.5	Commerçants, USL	66
8.6	Bibliothèque	66
8.7	Forêts	66
8.7.1	<i>Triage de Lavaux</i>	66
8.7.2	<i>Commission centrale des forêts</i>	67
8.7.3	<i>Attribution des coupes</i>	67
8.7.4	<i>Martelage</i>	68
8.7.5	<i>Coupes forcées</i>	68
8.7.6	<i>Plantations</i>	68
8.7.7	<i>Subventions</i>	68
9.	CONCLUSIONS	69
ANNEXES :		
1.	LISTE DES PRINCIPALES ABREVIATIONS	70
2.	ORGANISATION DE LA MUNICIPALITE DE CULLY AU 1 ^{ER} JANVIER 2009	71
3.	ORGANISATION DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE DES LE 1 ^{ER} JANVIER 2009.....	72

Cully, le 17 mai 2010

Au Conseil communal
de Cully

RAPPORT DE LA MUNICIPALITE GESTION COMMUNALE 2009

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

1. Introduction

Conformément aux dispositions de la Loi du 28 février 1956 sur les communes et du Règlement du 10 avril 2006 pour le Conseil communal de Cully, la Municipalité a l'honneur de soumettre à votre approbation le rapport sur sa gestion pendant l'année 2009.

Ce document est destiné à apporter une information générale et synthétique, mais néanmoins systématique de l'activité municipale durant l'année écoulée.

Pour faciliter la compréhension de ce document, nous avons repris modèle sur les années antérieures. Vous y retrouverez les rubriques habituelles en signalant toutefois une particularité concernant les rapports de gestion de la *BIBLIOTHEQUE*, des *ECOLES*, du *SDIS*, de l'*ORPCI* qui ont été marqués *en italique*, car reproduits dans leur intégralité.

2. Généralités

2.1 Principales manifestations, séances et réceptions

La municipalité était présente ou représentée aux principales manifestations suivantes :

15 janvier	Swissexpo - Lausanne
30 janvier	Soirée du personnel de l'hôpital - Cully
5 février	Assemblée générale de la Bibliothèque des jeunes – Cully
12 février	Assemblée générale de la Fédération vaudoise des vignerons – Section Lavaux - Chexbres
25 février	Séance publique Fusion - Aran
27 février	Mise aux enchères publiques (41 ^e édition) des vins des domaines de la commune de Cully, dégustation dans les caves Davel et Maison Jaune – Mise à la Salle Davel
3 mars	Assemblée générale de la Société de Développement
5 mars	Assemblée paroissiale – Paroisse de Villette – Aran
12 mars	Séance des chefs de service cantonaux du district - Cully
14 mars	Soirée annuelle de la FSG – Cully
25 mars	Assemblée générale de l'Association Lavaux-Express – Epesses
26 mars	Réunion des syndicats du district - Oron
26 mars	Assemblée générale de l'Entraide familiale Lavaux – Cully
27 mars-4 avril	Cully Jazz Festival
30 mars	Réception de la Municipalité de la Ville de Pully - Cully
3 avril	Inauguration du Lavaux Panorama – Chexbres
15 avril	Comptoir d'Oron
22 avril	Assemblée générale de la Banque Raiffeisen - Cully
28 avril	Assemblée générale ordinaire de l'Association Piccolino
29 avril	Conférence de presse à propos du spectacle du Garçon Savoyard - Cully
30 avril	Assemblée générale ordinaire de la BCV – Lausanne
13 mai	Assemblée générale de l'Association des syndicats et municipaux de police
14 mai	Assemblée générale de la Raiffeisen Vaud - Pully
15 mai	Symposium Société Suisse des biens culturels - Cully
25 mai	Invitation par la Municipalité de Villette - au Daley
26 mai	Réception de la Municipalité de Berne - Cully
4 juin	Assemblée générale de Montreux-Vevey Tourisme
6 juin	Journée des jeunes pompiers – Forel
10 juin	Assemblée générale de l'Association des communes suisses – Berne
13 – 15 juin	Brocante estivale sur la Place d'Armes
15 juin	Invitation du syndic au Groupe Villes de l'Union des communes vaudoises – Lausanne
15 juin	Invitation de la Municipalité de Lutry
15-21 juin	Festival Cully Classique
20 juin	Journée des communes vaudoises – Lausanne
22 juin	Visite des coulisses du Château Saint-Maire – Lausanne
22 juin	Réception du conseiller d'État, M. Philippe Leuba suite à la votation sur la fusion - Cully
22 juin	Assemblée générale CIL - Cully
25 juin	Assemblée générale de la RAS
25 juin	Assemblée générale de l'Office du tourisme du canton de Vaud - Blonay
26 juin	Inauguration de la Fontaine de la Justice
27 juin	Répétition générale du Garçon Savoyard
3 juillet	Cérémonie des promotions à Epesses
4 juillet	Remise des bouteilles de vin des domaines communaux dans le cadre de la souscription annuelle aux habitants
7 juillet	Assemblée générale du syndicat SAF de Châtalet
8 juillet	Assemblée générale de l'association du Plant Robert

24 juillet	Apéritif du Passeport Vacances – Grandvaux
10 août	Martelage – centrale des forêts à Forel
15 août	Internationale de sauvetage
15 août	1250 ^e anniversaire de la commune d'Andelfingen
27 août	Première représentation du Garçon Savoyard
2 septembre	Assemblée générale extraordinaire de la CIL
14 septembre	Fête de la paroisse de Villette
16 septembre	Inauguration du kiosque de la Place d'Armes
28 septembre	Réception aux combles de la Maison Jaune des nouveaux habitants (37 ^e édition), soit les personnes ayant élu domicile à Cully en 2008 et des nouveaux citoyens (24 ^e édition), à savoir les jeunes gens entrés dans la vie civique en 2009
25 octobre	Lausanne-Marathon
28 octobre	Assemblée générale du Lavaux-Express – Aran
29 octobre	Assemblée régionale de l'ORPCI Lavaux
29 octobre	Assemblée générale du Jardin d'enfants "Arc-en-Ciel"
4 novembre	Assemblée générale de l'UCV - Epalinges
5 novembre	Réception par l'Office fédéral de la culture - Chexbres
5 novembre	Jubilé du 50 ^e du Groupe de défense contre la grêle – Cully
7 novembre	40 ^e anniversaire du Judo-Club – Cully
19 novembre	Assemblée générale de la Forestière - Savigny
6 décembre	Cully Bazar « ouverture des commerces »
6 décembre	Dimanche « portes ouvertes des archives communales et de la station de pompage de la Maison Jaune »
8 décembre	Assemblée générale des propriétaires de vignes des districts de Lavaux-Oron – Vevey

2.2 Anniversaires

Nonagénaires

Les congratulations communales ont été transmises à :

Mme Johanna Moret, le 8 juin

Mme Blanche Gander, le 15 octobre

2.3 Sociétés

Nous relevons ci-après, mais pas exhaustivement, divers aspects, activités et autres points concernant l'une ou l'autre de nos sociétés locales.

Cully Jazz Festival – 27 mars au 4 avril

Cette édition se place sous le signe du bleu. Un chapiteau bleu, une affiche qui se décline en bleu roi mais surtout : le 70^{ème} anniversaire du label «Blue note Records» célébré cette année au Cully Jazz Festival.

Une nouvelle structure appelée "le Lounge" (le salon, en français) a été dressée près du débarcadère.

Clôturant en beauté sur un week-end printanier au temps ensoleillé, l'édition qui s'est déroulée du 27 mars au 4 avril 2009 a vécu une cuvée éblouissante. Outre une fréquentation inégalée, la qualité artistique a su charmer un public conquis par des concerts d'exception. Avec 7 soirées complètes au Chapiteau, 3 concerts sold out au Next Step et 2 au Temple, le Cully Jazz Festival signe une 27^e édition remarquable où plus de 10'000 billets ont été vendus et les notes bleues ont résonné dans tout Cully.

Festival Cully Classique

Du 15 au 21 juin, le Festival Cully Classique a consacré sa 6^e édition au thème de «l'hexagone», avec 9 concerts. De l'opérette «Pomme d'Api» de Jacques Offenbach au

«Quatuor pour la Fin du Temps» d'Olivier Messiaen, en passant par des mélodies françaises arrangées pour violon, contrebasse, cymbalum et accordéon.

En parallèle à ces pièces françaises, le Festival Cully Classique a mis également à l'honneur deux compositeurs dont on a fêté le 200^e anniversaire: 1809 est en effet l'année de naissance de Félix Mendelssohn-Bartholdy et celle de la mort de Joseph Haydn. Le public a eu le plaisir d'entendre des artistes de renommée internationale tels que Gilles Apap, Bertrand Chamayou, Brigitte Fournier, Michel Beroff, Dimitri Ashkenazy, Finghin Collins, Muriel Cantoreggi, Georges Starobinski, Marcus Hagemann et le Quatuor Amadeo Modigliani.

Par ailleurs, le Festival Cully Classique a comme toujours une vocation didactique: cette 6^e édition a mis un accent sur la participation d'enfants en développant des activités pédagogiques autour de l'opérette «Pomme d'Api» de Jacques Offenbach. En outre, un nouveau projet pédagogique appelé «Vis-à-Vis» a permis de sélectionner de jeunes musiciens de quatre grands conservatoires suisses de travailler avec le fameux pianiste Michel Beroff ainsi qu'avec le compositeur suisse Jean-Luc Darbellay.

Société de sauvetage du Léman – Section Davel-Cully

La kermesse internationale du sauvetage réunissant toutes les sections du sauvetage du Lac Léman a eu lieu du 14 au 15 août. Le programme en était le suivant :

- Vendredi 14 août – concours de rames des différentes sections.
- samedi 15 août – concours de rames des communes, ainsi que des sociétés locales et amies.

Caveau des Vignerons

Le 2^eme ressat du caveau a été célébré le 30 octobre

Selon la tradition, la manifestation a eu lieu à la salle Davel, à l'Ancien-Pressoir et au caveau des vigneron, selon le programme habituel. Dégustation des vins, petite restauration, (soupe à la courge, crêpes, saucisses, saucissons, tartes, etc.), spectacle et Carrousel du Petit-Jacques pour les petits.

2.4 Commerces

Nous mentionnons ci-dessous les changements intervenus, à notre connaissance, dans nos commerces locaux, ainsi que d'autres informations les concernant.

Restaurant Côté Cour

Les tenanciers ont remis leur établissement avec effet au 28 février.

Restaurant Le Bistrot (anc. Côté cour)

A ouvert ses portes le 18 mars. M. Serge Prod'hom est aux fourneaux et cuisine des produits frais et locaux et Mme Caroline Haug veille au service et au bien-être de la clientèle.

Chocolaterie – tea-room

M. Raphael Favre et Mme Sonja Henauer ont ouvert en duo à la rue de la Gare 5, un lieu unique où l'on peut déguster sur place ou emporter les chocolats de Raphael et les pâtisseries sans gluten de Sonja.

Epicerie "Au coin de la rue"

Mme Aurélie Cote est au service de la clientèle 7 jours sur 7, de 8h. à 20 h. Elle propose des produits tout budget, ainsi que la vente au détail des vins de la région à l'assortiment de fromages... des raclettes clefs en main.

Kiosque à glaces

M. Paolo Gervasi a pris possession du nouveau kiosque à glaces, à fin août, lors de la première du spectacle du Garçon Savoyard.

Brocante

L'édition estivale sur la Place d'Armes qui a eu lieu du 13 au 15 juin a rencontré un franc succès.

Au vu du succès remporté par la 5^e édition hivernale, François Dufour et Michel Henchoz ont à nouveau organisé une brocante du 4 au 6 décembre, dans la salle polyvalente du collège des Ruvines.

2.5 Naissances

Aires Ferreira Ruben	Hayek Alexander
Ben Fadhilah Malo	Larequi Assiah
Blondel Noël	Sauger Cyrille
Blondel Célestin	Ullrich Lilli
Braillard Louis	Utiger Tonia
Carvalho Fernandes Beatriz	Zajonc Carla
Dufresne Théa	

2.6 Nécrologie

Abegglen Hans	Kurzen Pierre
Bachmann Antoinette	Lohri Philippe
Biéri Xavier	Meier Heinrich
Blondel Edith	Paillard Raymonde
Boghossian Irène	Pelet France
Borgeaud Huguette	Rhyner Marie-Louise
Chevalley Gertrude	Rothen Pascal
Chollet Pierre-Alain	Schmid André
Coquoz Serge	Tosalli Claudy Ernesto
De Crousaz Renée	Wannaz Louisa
Gaudin Samuel	Wursten Charles
Haussener Madeleine	

3. Autorités

3.1 Conseil communal

3.1.1 Composition

L'organe délibérant de notre commune (le Conseil communal) était constitué, au 31 décembre 2009, des 45 membres suivants :

ARBEL Robert	ELLIS Thomas
BASTIAN Luc	ENNA Patrizia
BEGUELIN Laurent	ESTOPPEY Jean-Charles
BERSIER Monique	FONTANNAZ Pierre-André
BERTHOLET Michel	GAILLARD Ballandras Carine
BLANC Nicolas	GETAZ KUNZ Valentine
BOCHE Corine	GRIN Cyril
BOCHUD Elisabeth	GUIGAN Franziska
BOILLET Jacques-Henri	HUMBERT Patrice
BRON Thierry	KAZEMI Yves
BUDRY Jean-Claude	MAEDER Philippe
BUGNON Carole	MOHL Sandra
BURNIER Charles	NOVERRAZ Marc-Henri
BUSIGNY Gigi	PALPACUER Didier
CHALVERAT Michel	PELLET Michèle
CHAPPUIS Jean-Luc	RAMO Denise
CLERC Georges	RAVESSOUD Marie-France
COLLIARD Marc	RICOU Emmanuel
CUENOUD STÜRZENHOFECKER Nadia	SCHMIDT Carmilla
CUENOUD Pierre	SESSELI Anaïs
DELALOYE Yves	SESSELI Yves
DENISART Jean-Luc	TROLLIET Michel
DESFAYES Roger	

3.1.2 Suppléants au 31 décembre

Skröder Christian
Regamey Marie-Christine
Pfeiffer Nathalie

3.1.3 Bureau du Conseil communal

Président	M. Yves Sesseli
Vice-présidente	Mme Valentine Gétaz-Kunz
2 ^e vice-président	M. Jean-Claude Budry
Scrutateurs	Mme Carole Bugnon et M. Emmanuel Ricou
Scrutateurs suppléants	Mme Patrizia Enna et M. Jean-Luc Chappuis
Secrétaire	Mme Elisabeth Bochud
Secrétaire suppléante	Mme Carine Gaillard-Ballandras
Huissier	M. Philippe Rochat

3.1.4 Commission de gestion

Président	M. Pierre Cuénoud
Membres	Mmes Carole Bugnon, Franziska Guigan MM. Laurent Béguelin, Jean-Luc Denisart, Yves Kazemi, Philippe Maeder

3.1.5 Commission des finances

Président	M. Jacques-Henri Boillet
Membres	Mme Valentine Gétaz-Kunz MM. Charles Burnier, Marc Colliard, Yves Delaloye, Jean-Charles Estoppey, Pierre- André Fontannaz

3.1.6 Commission de recours en matière d'impôts communaux

Président	M. Charles Burnier
Membres	Mmes Patrizia Enna, Gigi Busigny MM. Yves Sesseli et Michel Trolliet

3.1.7 Commission des eaux

Membres	Mme Denise Ramo MM. Jean-Claude Budry, Cyril Grin, Didier Palpacuer, Michel Trolliet
---------	--

3.1.8 Association intercommunale des eaux du Jorat (AIEJ)

Membres MM. Jacques Busigny, municipal, Pierre Cuénoud, Thomas Ellis, Georges Clerc

3.1.9 Commission des égouts

Membres MM. Thierry Bron, Marc-Henri Noverraz, Michel Chalverat, Jean-Luc Chappuis, Emmanuel Ricou

3.1.10 Service intercommunal d'épuration des eaux usées de Lavaux (SIEL)

Membres Mme Sandra Mohl
MM. Michel Bertholet, Michel Chalverat, Marc-Henri Noverraz, Thierry Bron,
Jean-Luc Chappuis, Jean-Claude Budry
Suppléants Mmes Nadia Cuénoud Stürzenhofecker et Carmilla Schmidt
M. Emmanuel Ricou

3.1.11 Commission communale permanente en vue de l'étude de la fusion des 5 communes

Membres Mmes Carole Bugnon, Denise Ramo, Marie-France Ravessoud
MM. Yves Kazemi, Luc Bastian, Jean-Luc Denisart, Cyril Grin, Patrice Humbert, Marc-Henri Noverraz, Michel Trolliet

3.1.12 Séances du Conseil communal

M. Yves Sesseli, a dirigé les débats de cinq séances, au cours desquelles le Conseil communal a pris les décisions suivantes :

✓ **Séance du 2 mars 2009**

1. Accepté le procès-verbal de la séance du 8 décembre 2008 avec deux corrections.
 2. Assermenté Monsieur Pierre-André FONTANNAZ en remplacement de Madame Nathalie KRAENZLIN MERMOD, démissionnaire.
 3. Accepté le préavis municipal (**no 27/2009**) relatif à une demande de crédit pour des travaux de rénovation du complexe scolaire des Ruvines (2^{ème} partie) et autorisé la municipalité à :
-

- procéder à ces travaux pour un montant de **Fr. 544'500.--** ;
- financer cette opération par la trésorerie courante et/ou en empruntant ce montant aux meilleures conditions.

Amortissement : sur une durée de 30 ans, conformément à l'article 14 du règlement sur la comptabilité des communes.
--

4. Accepté le préavis municipal (**no 28/2009**) relatif à la deuxième tranche des travaux de désaffectation, de réfection et de nouvel aménagement du cimetière de Cully et autorisé la municipalité à :
- a) faire exécuter la deuxième tranche des travaux de réfection et de réaménagement du cimetière de Cully, pour un montant de **Fr. 71'295.35** ;
 - b) financer ces travaux par la trésorerie courante ou d'emprunter tout ou partie de cette somme aux meilleures conditions.

Amortissement : sur une durée de 30 ans, conformément à l'art. 14 du règlement sur la comptabilité des communes.
Charges : entretien courant.

5. Accepté le préavis municipal (**no 29/2009**) pour la (re)construction d'un kiosque sur la Place d'Armes, *amendé*, et autorisé la municipalité à :
- a) entreprendre la construction d'un kiosque au nord de la Place d'Armes, le long du mur sud de la Maison Jaune, direction du Caveau, pour un montant de **Fr. 59'500.--** ;
 - b) financer cette opération par la trésorerie courante et/ou en prélevant sur le fond pour un investissement futur.

✓ **Séance du 16 mars 2009**

Accepté le préavis municipal (**no 30/2009**) « Fusion des 5 communes » et adopté la convention de fusion des cinq communes de Cully, Epesses, Grandvaux, Riex et Villette telle que présentée.

✓ **Séance du 29 juin 2009**

1. Accepté les procès-verbaux des séances du **2 mars** et du **16 mars 2009**, tels que présentés.
2. Accepté le Rapport de la Municipalité sur sa gestion et ses comptes **2008** avec deux petites corrections dans le Rapport de la Municipalité.

Le total des recettes et des charges selon la page 27 se monte à :

Recettes	Fr. 15'208'673.55
Charges	Fr. 15'199'286.26
Excédents de revenus	Fr. 9'387.29

3. Accepté le préavis municipal (**no 31/2009**) relatif à une demande de crédit pour des travaux d'entretien du réseau d'eau et du réseau d'assainissement au croisement de la route de Vevey et du chemin de C.-F. Ramuz et autorisé la Municipalité à :

- a) exécuter les travaux mentionnés dans ce préavis dans le secteur de la Rte de Vevey pour des travaux d'entretien et d'amélioration du réseau d'assainissement des eaux usées et des eaux claires et du réseau d'eau potable ;
- b) financer ces travaux, d'un montant de **Fr. 62'000.--** en empruntant tout ou partie de cette somme aux meilleures conditions ou par la trésorerie courante et partiellement par le Fonds des eaux usées.

Amortissements : sur une durée de 30 ans, conformément à l'art. 14 du règlement sur la comptabilité des communes.
--

4. Accepté le préavis municipal (**no 32/2009**) relatif à une demande de crédit pour des travaux d'entretien de l'éclairage public, du réseau d'eau et du réseau électrique basse tension dans le secteur des Colombaires, **amendé par la commission ad hoc**, et, autorisé la Municipalité à :

- a) exécuter les travaux mentionnés dans ce préavis dans le secteur des Colombaires pour l'amélioration de l'éclairage public, la mise sous terre du réseau électrique, ainsi que le remplacement d'une conduite d'eau ;
- b) financer ces travaux, d'un montant de **Fr. 515'446.--**, en empruntant tout ou partie de cette somme aux meilleures conditions ou par la trésorerie courante.

Amortissements : sur une durée de 30 ans, conformément à l'art. 14 du règlement sur la comptabilité des communes.
--

5. Nominations réglementaires :

Nomination du président

(au bulletin secret)

Monsieur Yves Sesseli est réélu par **30** voix.

Bulletins délivrés : **35**

Bulletins rentrés : **35**

Bulletins nuls : **0**

Bulletins **valables** : **35**

majorité absolue : **18**

Bulletins blancs : **2**

Voix éparses : **3**

Nomination de la 1^{re} vice-présidente

(au bulletin secret)

Mme Valentine Gétaz Kunz est réélue par **34** voix.

Bulletins délivrés : **35**

Bulletins rentrés : **35**

Bulletins nuls : **0**

Bulletins **valables** : **35**

majorité absolue : **18**

Bulletins blancs : **0**

Voix éparses : **1**

Nomination du 2e vice-président : (au bulletin secret)

Monsieur Jean-Claude Budry est réélu par **29** voix.

Bulletins délivrés : 35

Bulletins rentrés : 35

Bulletins nuls : 0

Bulletins valables : **35** majorité absolue : **18**

Bulletins blancs : 2

Voix éparses : 4

Nomination de 2 scrutateurs :

Madame Patrizia Enna et Monsieur Jean-Luc Chappuis (par acclamation)

Nomination de 2 scrutateurs suppléants : (par acclamation)

Monsieur Nicolas Blanc et Madame Sandra Mohl

✓ **Séance du 26 octobre 2009**

1. Assermenté Mesdames Anaïs SESSELI et Corine BOCHE en remplacement de Mesdames Caroline BELOTTI et Astrid BRUNE, démissionnaires.
2. Accepté le procès-verbal de la séance du 29 juin 2009 avec deux corrections.
3. Accepté le préavis municipal (no 33/2009) relatif à l'arrêté d'imposition pour l'année 2010 aux mêmes conditions que celles de l'arrêté 2009, soit le taux d'imposition à 69,6 pts. Les autres points de l'arrêté (nos 5 à 12) restent également inchangés par rapport à 2009.
4. A nommé Monsieur Pierre-André FONTANNAZ à la Commission des finances en remplacement de Madame Caroline BELOTTI, démissionnaire.

✓ **Séance du 7 décembre 2009**

1. Accepté le procès-verbal de la séance du 26 octobre 2009 avec une correction.
2. Accepté le préavis municipal (**no 34/2009**) concernant l'adoption d'une modification du tarif de la taxe de séjour et autorisé la Municipalité à :
 - ♦ modifier le tarif de la taxe de séjour, pour les nuitées hôtelières, au point 1 de l'annexe « Montants des taxes de séjour » du « Règlement communal instituant une taxe de séjour et une taxe sur les résidences secondaires » entré en vigueur le 1^{er} janvier 2008, en la faisant passer de Fr. 1.60 à **Fr. 2.50**.
3. Accepté le projet de budget pour l'année **2010** tel que présenté.

Recettes totales : Fr. 11'538'900.--

Dépenses totales Fr. 12'354'100.--

Excédent de dépenses Fr. 815'200.--

3.1.13 Réponses de la Municipalité aux questions posées par la commission de gestion sur l'exercice 2008

Lors de la séance du conseil communal du 29 juin 2009, M. Jean-François Potterat répond comme suit aux questions a) et b) :

a) Quelle est la date approximative de l'entrée en vigueur du nouveau PGA ? Celui-ci sera-t-il applicable au vu de la fusion ?

Finalisation du Plan directeur communal (PDCOM) et révision du PGA (décembre 2002)

Rappel : le Canton, par l'application de la Loi sur l'aménagement du territoire et des constructions (LATC) de 1985, a demandé à toutes les communes de plus de 1'000 habitants d'établir un plan directeur communal (PDCOM). La commune de Cully a entrepris cette étude en 1996. Le conseil communal a entériné le PDCOM en avril 2005. La Municipalité d'alors a proposé à ce dernier d'entreprendre la refonte de notre plan général d'affectation, celui-ci datant de 1983, dans le but de le mettre en phase avec le PDCOM et de l'actualiser.

C'est un travail de longue haleine et très complexe qui a été entrepris à l'issue de la validation du PDCOM de 2005. Dès lors, il a fallu adapter cette révision aux autres projets, notamment à la Place de la Gare, à l'Hôpital, à la Maison Jaune et à la zone de rencontre. Ces projets n'étaient évidemment pas connus en 2002, ce qui a entraîné des surcoûts. Le dossier a été soumis à l'État en décembre 2007. Les remarques des services nous sont parvenues en janvier 2008.

À ce jour, le dossier est également à bout touchant pour repartir à l'examen définitif à l'État. Il va sans dire que, si ce PGA (Plan Général d'Affectation) aboutit, vous l'aurez probablement cet automne ou dans le courant de l'hiver au conseil communal. Il est valable pour la commune de Cully telle qu'elle est aujourd'hui. Dans le cadre de la fusion, les règlements de chacune des 5 communes resteront valides jusqu'à la refonte du tout. Mais nous avons décidé d'aller au bout parce qu'évidemment un règlement moderne va inspirer le règlement général pour les 5 communes, tant il est vrai que celui-ci est déjà calé par rapport à la nouvelle loi de Lavaux dont vous avez entendu parler l'année passée. Après, il faudra reprendre sur l'ensemble des 5 communes, ce qui est un travail de très longue haleine. Ce plan ne peut pas simplement être appliqué aux autres communes, car il y a des plans de zone, etc., il n'est pas possible de simplement caler là-dessus.

PPA de la Gare (Crédit avril 2006)

Le coût de cette étude a été établi par les CFF en accord avec la Commune. Ces montants sont estimés sur la base d'expérience similaire. Mais, comme pour les précédents dossiers, il est difficile d'être juste, vu qu'un certain nombre de difficultés sont apparues en cours d'étude. D'entente entre les CFF et la Municipalité, des montants additionnels ont dû être décidés. L'étude s'est faite avec un certain nombre de services de l'État. Le dossier devrait pouvoir être soumis à l'examen préalable l'automne prochain.

Conclusion

Tous ces projets se sont complexifiés avec le temps et les exigences de plus en plus élevées des Services de l'État. Souvent des études complémentaires sont nécessaires, mais elles n'ont pas pu être prises en compte lors des demandes de crédit, d'où des dépassements de ces mêmes crédits. Le fait de mener plusieurs études d'urbanisme en parallèle à certes l'avantage de pouvoir mettre en place un projet global, mais ne simplifie pas l'avancement des dossiers.

b) L'étude du parking de la Maison présente un important dépassement par rapport au préavis voté. Où en est l'étude à ce jour ?

Le crédit d'étude du parking de la Maison Jaune date du 8 mars 2005. La mise à l'enquête publique a eu lieu en octobre 2005. L'Etat nous a retourné la synthèse en avril 2006. Celle-ci contenait les exigences suivantes :

1. Le service du développement territorial (SDT) considère que, bien que recouvert de vigne, on ne peut pas admettre ce projet comme entièrement enterré dans sa partie sud par rapport au terrain naturel (projet + environ 1m.). Dès lors deux solutions : réduire le nombre de place de 20 unités pour se tenir à l'intérieur de cette limite ou modifier cette dernière par l'établissement d'un PPA.

La Municipalité décide d'établir un Plan partiel d'affectation (PPA), afin de ne pas perdre environ le 20 % des places prévues. Coût supplémentaire : CHF 40'000.--.

2. Le Service des eaux, des sols et de l'assainissement (SESA) demande la conduite d'une étude hydrologique complémentaire à celle qui avait été faite pour la station de déferrisation entre 1989 et 1995.

Cette étude a duré 20 mois entre mars 2006, date des forages et fin 2007, où le rapport de Geolep a été rendu. Ledit rapport n'autorise pas de descendre plus bas que 1 mètre par rapport au terrain naturel au bas de la vigne. Coût supplémentaire : CHF 60'000.--.

3. Le Service de la Mobilité demande une expertise justifiant le nombre de places, ainsi qu'une pré-étude de la zone de rencontre. Coût supplémentaire : CHF 15'000.--.

Durant cette période, le projet d'architecture est corrigé pour le caler dans le projet de PPA et les exigences des divers services. Coût supplémentaire : CHF 20'000.--.

En juin 2008, le projet de PPA est soumis à l'examen préalable à l'Etat. Le rapport d'examen a été rendu à fin septembre 2008. Le Service des routes demande une étude complémentaire sur la gestion de la circulation de l'entrée du parking et de ses abords.

En conclusion, sur ces 3 ans et demi, le total des coûts supplémentaires s'élève à Fr. 135'000.--. Dans le tableau des investissements, le surcoût à ce jour est de Fr. 83'000.--. Les Fr. 200'000.-- du préavis municipal prenaient en charge les frais jusqu'à soumissions rentrées, ce qui n'est pas encore le cas aujourd'hui, d'où cette différence entre les Fr. 135'000.-- et Fr. 83'000.--.

À ce jour, le PPA est prêt à être envoyé à l'examen définitif auprès du canton. Tous les services concernés ont été associés à ces études complémentaires. Le projet architectural est également prêt à être envoyé au canton, sitôt que nous aurons reçu en retour l'examen du PPA.

3.2 Municipalité

Voir son organisation au 1^{er} janvier 2009 en annexe 2.

3.2.1 Liste des délégations municipales

AACC Association des Artisans et commerçants de Cully
Kulling Janine, municipale

USL Union des sociétés locales
Kulling Janine, municipale

Commission culturelle
Kulling Janine, municipale

Commission interconfessionnelle de musique spirituelle
Graf Max, municipal

Développement touristique, Montreux Vevey Lavaux Tourisme

Kulling Janine, municipale
Potterat Jean-François, syndic

Société de développement Cully, point I

Kulling Janine, municipale

CIP Caisse intercommunale de pensions

Christinat Jacques, municipal, délégué de l'employeur
Graf Max, municipal, délégué de l'employeur
Pernollet Nicole, secrétaire municipale, déléguée du personnel
Rochat Philippe, sergent de police, délégué du personnel

APROMAD – Association pour la promotion de la santé et le maintien à domicile

Kulling Janine, municipale

RAS Régionalisation de l'action sociale Lavaux-Oron

Kulling Janine, municipale
Graf Max, municipal, comité directeur
Busigny Jacques, municipal - remplaçant.

Fondation Hôpital de Lavaux

Kulling Janine, municipale
Graf Max, municipal délégué

Conseil d'administration Hôpital de Lavaux

Potterat Jean-François, syndic

Commission de salubrité

Kulling Janine, municipale
Estoppey Jean-Charles, médecin

Commission des naturalisations

Kulling Janine, municipale	Pichonnat Gigi
Graf Max, municipal	Ramo Denise
Denisart Jean-Luc	Ravessoud Marie-France
Pellet Michèle	

La Forestière - Association forestière vaudoise et du bas Valais

Kulling Janine, municipale déléguée

Commission centrale des forêts du cercle de Cully

Kulling Janine, municipale déléguée

Triage forestier de Lavaux

Kulling Janine, municipale déléguée

Commission d'urbanisme

Potterat Jean-François, président	Christinat Jacques, municipal
Meylan Jean-Daniel, consultant	Max Graf, municipal
Ceccaroli Marco, architecte (secrétaire)	Vautier Jacques, géomètre
Regamey Jean-Marc, ingénieur génie civil	GEA, bureau d'urbanisme
Pernollet Nicole, secrétaire municipale	

PPA Place de la Gare

Graf Max, municipal, délégué au comité de pilotage
Potterat Jean-François, syndic, direction de projet
GEA, bureau d'urbanisme, direction de projet
Favey Pascal, responsable technique, groupe de soutien
Christinat Jacques, municipal, commission d'urbanisme

CIL Commission intercommunale Lavaux, bureau

Potterat Jean-François, syndic

CIL Commission intercommunale Lavaux

Christinat Jacques, municipal délégué

Commission Lavaux-Unesco

Potterat Jean-François, syndic

Commission de l'Hôtel du Raisin

Potterat Jean-François, syndic

Graf Max, municipal

Busigny Jacques, municipal

Commission intercommunale du SDIS de Gourze

Graf Max, municipal délégué

Organisation régionale de protection civile (ORPCI), assemblée des délégués

Graf Max, comité

Christinat Jacques, municipal délégué

Busigny Jacques, municipal, remplaçant

Commission d'impôt

Potterat Jean-François, syndic

Busigny Jacques, municipal

Commission d'estimations fiscales

Potterat Jean-François, syndic

Conseil exécutif scolaire

Potterat Jean-François, syndic

Kulling Janine, municipale

SIEL – Comité de direction du service intercommunal des eaux usées de Lavaux

Busigny Jacques, municipal

Groupement de lutte anti-grêle

Potterat Jean-François, syndic

FVV Fédération vaudoise des vignerons

Potterat Jean-François, syndic

Groupement des propriétaires de vignes des districts d'Aigle, Vevey et Lavaux

Potterat Jean-François, syndic

SAF Comité de direction du syndicat d'amélioration foncière Chatalet-Champafion

Potterat Jean-François, syndic

Comité de l'association Plant-Robert

Potterat Jean-François, syndic

Fondation Cully Jazz Festival

Potterat Jean-François, syndic

SPBMC Société des ports et bains de Moratel-Cully

Christinat Jacques, municipal

Comité 1^{er} août

Pascal Favey, responsable technique

3.2.2 Séances de la Municipalité

Le lundi est en principe le jour réservé pour la séance ordinaire de la Municipalité, laquelle a siégé à 45 reprises, traitant 1200 objets.

L'entente au sein du collège municipal demeure cordiale et favorise une gestion harmonieuse et efficace des affaires courantes, ainsi que le développement de projets.

3.2.3 Communications de la Municipalité au Conseil communal

A l'occasion des séances du Conseil communal, la Municipalité a transmis les informations suivantes :

Date	Objets
-------------	---------------

02.03.2009	Mme Janine Kulling annonce la parution de la Gazette no 14, en juin. Le délai pour l'envoi des textes est le 12 mai.
-------------------	--

M. Jacques Christinat donne des informations quant à l'introduction des macarons de parcage. Il a été vendu à ce jour : 125 macarons pour les habitants, 49 pour les personnes travaillant à Cully et 11 pour les abonnés CFF. L'encaissement jusqu'à ce jour est de l'ordre de Fr. 40'000.--. Les horodateurs rapportent de Fr. 2'000.—à Fr. 2'500.--/ mois.

M. Jacques Busigny rappelle qu'en 2008, un préavis avait été voté concernant la pose de deux filtres à charbon actif à la station de pompage de la Maison Jaune. L'implantation dans le terrain de ces filtres a eu lieu le 12 février, par temps de neige. Tout s'est bien passé, les travaux sont pratiquement terminés. La station sera remise en service ces jours prochains avec une eau d'excellente qualité. Avant ces travaux, il a été procédé au contrôle de la tour d'oxydation, puis au contrôle des deux filtres à sable qui n'avaient pas été contrôlés sérieusement depuis la mise en service de la station de pompage au début 1996. Ce contrôle a permis de constater que le sable n'était plus efficace, il a par ailleurs été remplacé avant la pose des deux filtres à charbon.

Quelques informations techniques sont données ensuite sur l'acheminement de l'eau depuis le puits du Bain des Dames jusqu'aux réservoirs des Chapelles et de la Segnire, en passant par son traitement à la station de pompage.

M. le syndic donne des indications quant à la signalétique qui devait être mise en place, par le Service de l'Economie, du logement et du tourisme (SELT) aux sorties de l'autoroute de Lutry et de Chexbres, afin de diriger les automobilistes sur les points "I" de Cully et de Chexbres. Un projet de thématique doit être soumis à l'office fédéral des routes. Toutefois, la CIL ne souhaite pas attendre l'accord de l'OFROU et mettra en place une signalétique, sans tenir compte des autoroutes.

M. le syndic commente à l'intention du Conseil communal les résultats de la mise des vins de la commune de Cully, qui s'est déroulée la semaine précédente. Globalement, ce fut une belle édition. Ont été vendus 40'450 l, au prix moyen de Fr. 8.66 (Fr. 11.51 en 2008). Il s'agit tout de même d'une baisse substantielle, près de 24%, pour un encaissement total de Fr. 350'000.- (Fr. 465'457.- en 2008). La Municipalité est plutôt satisfaite de constater que cette année, il y a eu 14 adjudicateurs différents, contre seulement 2 à 3 ces dernières années.

29.06.2009 Mme Janine Kulling annonce que la commission municipale de la jeunesse de Cully a tenu une dizaine de séances depuis septembre 2008. M. Pierre-Olivier Gaudard, chef de la division de prévention de la Police cantonale vaudoise de la criminalité a expliqué le système « PUERO » : les jeunes auteurs de trouble sont entendus avec leurs parents, par une partie de la Municipalité, ainsi que le policier en charge du dossier. Il leur est alors proposé d'accomplir des travaux d'utilité publique, évitant ainsi d'attendre que la justice ait le temps de statuer. Cette manière de procéder permet aux jeunes d'avoir tout de suite une possibilité de réparer par rapport aux dégâts commis. Le 23 avril 2009, 56 juniors (sur 100 jeunes invités) ont tenté de répondre à la question « Comment voyez-vous les loisirs à Cully ? ». Il en est ressorti 5 projets, qui vont être développés puis présentés à la Municipalité, qui se prononcera sur leur faisabilité.

Mme Janine Kulling signale que la semaine précédente a vu les dernières répétitions du *Garçon Savoyard*. Bravo à tous les membres du Conseil communal qui y ont participé. C'est une aventure extraordinaire et tout le monde a eu beaucoup de plaisir. Il reste encore des billets. La première représentation aura lieu le 27 août 2009.

M. Max Graf informe le Conseil que les travaux du collège des Ruvines ont commencé. Le bâtiment est en train d'être « désossé » afin de pouvoir poser l'isolation extérieure. Par ailleurs, un appartement au quai de l'Indépendance a été libéré par sa locataire au terme de 43 ans de location. Il sera prochainement reloué, après des travaux de rénovation et de modernisation.

M. le syndic rappelle l'émotion vécue par tous le 17 mai 2009, journée historique qui a vu le vote positif sur la fusion de Bourg-en-Lavaux. Il faut maintenant réfléchir aux moyens d'amener ce processus au 1^{er} juillet 2011, première échéance, puis aussi penser à la suite. Il n'y a en effet pas de mode d'emploi sur comment mettre en place la fusion. Vu le nombre de fusions en cours dans le canton, ce dernier est intéressé à mettre en place une espèce de schéma pour aller de l'avant. Les communes bénéficient donc d'un certain appui des services cantonaux, en particulier de M. Laurent Curchod « M. Fusion », qui entrera en fonction le 1^{er} juillet 2009. Les municipalités ont également décidé de simplifier certaines démarches, en évitant de signer des conventions multiples ; à la place, ce sera si possible une commune qui agira pour les autres en attendant la fusion (p.ex. pour financer des travaux communs). Dans le domaine du personnel, les 5 municipalités devront se concerter pour les départs de personnel, avant d'engager de nouveaux collaborateurs. Pour ce qui est des équipements particuliers, p.ex. le remplacement d'un tracteur, avant de le remplacer, nous réfléchissons ensemble pour voir ce qu'il convient de décider. Par conséquent, les séances entre syndics ou municipaux concernés seront d'autant plus nombreuses ces prochains mois.

M. le syndic revient également sur les problèmes de signalétique du site Lavaux-Unesco. D'entente avec l'Etat, la région va avancer avec ce dossier et a mandaté un bureau spécialisé afin d'établir un état des lieux. Ensuite, nous ferons une première étape dans cette signalétique, sans s'occuper des autoroutes. Il est prévu que toutes les entrées dans le site de Lavaux-Unesco soient signalées en 2009, puis que la signalétique à l'intérieur des bourgs se mette en place dès 2010. Le financement est assuré sur 3 ans. Le gestionnaire de site a également été trouvé, après de longues et difficiles recherches.

26.10.2009 Mme Janine Kulling fait le bilan du *Garçon Savoyard*. Aucune représentation (10) n'a dû être annulée, et plus de 5'000 personnes ont assisté au spectacle.

M. Max Graf informe l'assemblée que l'appartement au quai de l'Indépendance a bien été rénové depuis la dernière séance et que la nouvelle locataire y a emménagé. Un autre appartement, à la rue de la Justice 6, est en cours de rénovation. A chaque changement de locataire, la municipalité rénove et adapte les logements aux nouvelles normes.

M. Jacques Busigny signale que la municipalité a utilisé le fonds de renouvellement du parc des véhicules pour faire l'acquisition d'un véhicule Renault Kangoo 4x4 neuf, en remplacement du fourgon Hyundai, du service des eaux. Prix de l'opération : Fr. 22'000.-

M. Jacques Busigny poursuit en donnant des informations relatives au chantier des Colombaires, ainsi qu'à celui de la route de Vevey. Dans ce dernier cas, les travaux prévus par préavis (mise en séparatif) n'ont pas pu se faire en temps voulu, en raison du début d'un chantier de construction d'un bâtiment à proximité. Ces travaux ne pourront être réalisés que lorsque l'immeuble sera achevé, vraisemblablement au printemps prochain.

M. le syndic indique que les 5 municipalités, d'entente avec le canton, ont décidé de constituer un groupe de pilotage (COFIL) composé des 5 syndicats et d'un municipal par commune, afin de gérer la suite du processus de fusion. Des décisions ont été prises quant à l'externalisation de certains thèmes à étudier. Il a également été décidé que les frais liés à la fusion seront pris en charge par la commune de Cully jusqu'au 30 juin 2011, voire au 30 décembre 2011, puisque, ensuite, cela se retrouvera dans le cadre de Bourg-en-Lavaux. M. Claude Friderici, municipal à Grandvaux, a été désigné comme chef de projet. Les structures qui devront régler les divers problèmes seront établies autour des municipaux responsables des différents secteurs avec l'appui des collaborateurs communaux concernés. Un premier tous-ménages « Info Fusion » devrait être envoyé à la population pour la mi-décembre 2009.

A propos de Lavaux Unesco, M. le syndic informe le conseil que M. Emmanuel Estoppey est entré en fonction le 1^{er} septembre 2009 en qualité de gestionnaire de site. Sa tâche actuelle est de préparer avec les instances concernées un plan d'action sur 3 ans qui découle du plan de gestion adopté par les commune en 2006 et l'Unesco en 2007, tout en l'actualisant.

M. le syndic poursuit avec le bilan des vendanges 2009, qui ont été excellentes, tant sur le plan climatique que pour le temps de récolte. L'ensemble du territoire communal de Cully est passé en appellation « Epresses ».

En matière de personnel communal, M. le syndic annonce que Mme Nicole Pernollet, secrétaire municipale, a donné son congé avec effet au 31 janvier

2010. La Municipalité a chargé M. Philippe Delay, de IDRH, de mettre en œuvre les démarches afin de repourvoir le poste. Les syndics des 4 autres communes ont été informés, conformément aux principes arrêtés dans le cadre de la fusion.

A propos du Cully Bazar, le 6 décembre 2009, l'administration communale présentera une exposition de pièces d'archives dans le hall du bâtiment administratif

07.12.2009 Madame Janine Kulling informe l'assemblée que la dernière séance du Garçon Savoyard a eu lieu le 4 décembre 2009 : les comptes sont quasiment bouclés et la commune ne mettra de sa poche que le montant versé habituellement à la Commission culturelle, sans devoir assumer de frais supplémentaires.

Elle poursuit en informant le conseil qu'une classe des Ruvines s'est engagée à repeindre le passage situé sous la route de Grandvaux.

Enfin, elle annonce que le 26 novembre 2009, une délégation de la Commission jeunesse est venue présenter un projet de terrain multisports. Ce projet est très intéressant et sera présenté aux quatre autres municipalités, conformément à l'accord passé dans le cadre de la fusion. Une fois l'accord de chacune obtenu, ce projet de terrain suivra les étapes habituelles avant de déboucher sur la présentation d'un préavis au conseil communal.

Monsieur Jacques Busigny informe le conseil que la commune a dépensé Fr. 3'751'000.- pour régler la facture sociale, la péréquation et l'arriéré de la péréquation 2008. Ces montants ont été payés par le biais de la trésorerie courante. Toutefois, celle-ci ayant atteint ses limites, la municipalité a dû souscrire deux emprunts au début du mois d'août, chacun de Fr. 750'000.-, l'un à 10 ans à 3,1% et l'autre à 5 ans à 2,23%. La Commission des finances était en outre au courant de ces emprunts, qui figurent dans le budget 2010. Lors de la visite préfectorale, Monsieur le Préfet a cependant signalé à la municipalité qu'elle aurait dû établir un préavis municipal relatif à ces emprunts. La municipalité a demandé à l'Administration cantonale des impôts de confirmer que telle était la manière correcte de procéder. Suivant la réponse qui sera reçue, la municipalité présentera alors un préavis pour ces 2 emprunts, lors de la séance du conseil du 22 mars 2010.

Monsieur le syndic prend la parole pour annoncer que le choix de la future secrétaire municipale s'est porté, après audition des candidats en lice, sur Madame Corinne Pilloud, actuellement secrétaire municipale adjointe à Vevey, juriste de formation.

En ce qui concerne la mise en place de la fusion, Monsieur le syndic annonce qu'une séance du Comité de pilotage (COPIL) s'est déroulée le 24 novembre dernier ; 22 commissions thématiques ont été mises sur pied, regroupant pour l'instant essentiellement les municipaux en charge de ces différents domaines. Ces commissions pourront ensuite faire appel à des intervenants externes ainsi qu'aux collaborateurs des administrations communales.

Afin de garantir que les principales décisions pourront être prises sur la base d'un large consensus, le COPIL a proposé que les décisions d'une certaine importance soient prises à la double majorité : majorité des municipalités (3 sur 5) et majorité des municipaux (13 sur 25). Ce mode de faire a été accepté par les cinq municipalités concernées. Enfin, un tous-ménages, initialement prévu fin 2009, sera distribué début janvier 2010.

Monsieur Jacques Christinat rappelle au conseil que la municipalité de Cully collabore depuis de nombreuses années avec la police le Lutry, en ayant conclu un contrat de prestations permettant d'assurer la police de proximité. Les communes partenaires de la police intercommunale se sont engagées à terminer une étude afin de créer une police intercommunale. Ce projet est d'autant plus d'actualité que, lors de la récente votation, les Vaudois ont choisi la solution d'une police coordonnée plutôt que d'une police unique. Un préavis municipal devrait être prêt en automne 2010, basé sur l'étude menée actuellement. L'idée est de créer une police intercommunale qui offrira un service 24/24h, selon ce que le canton a déterminé comme étant le « socle de sécurité », avec en outre les tâches du 5^e processus, c'est-à-dire la véritable proximité. Le conseil recevra de multiples renseignements dans le courant de l'automne prochain.

4. Administration générale / Urbanisme et aménagement du territoire / Police des constructions / Domaines viticoles

4.1 Administration générale

4.1.1 Organisation

Le service de l'administration générale comprend les offices suivants :

- Secrétariat municipal
- Greffe municipale
- Location des salles
- Bourse communale
- Bureau technique
- Bureau du contrôle des habitants et des étrangers
- Registre civique

Le greffe municipal, ainsi que la bourse communale sont ouverts tous les matins de 8h.30 à 11 h. 30, ainsi que les lundis, mercredis et vendredis après-midi de 13h.30 à 16h. 30.

Le contrôle des habitants est à la disposition des citoyens tous les matins de 8h.30 à 11 h.30, de même que le lundi après-midi de 13h.30 à 18h.

4.1.2 Personnel communal

Postes de travail

La liste des postes de travail au 1^{er} janvier 2009 figure en annexe de ce rapport de gestion.

Les mutations au sein de notre personnel communal durant l'année écoulée ont été les suivantes :

▪ Greffe municipale

A la suite de la démission de Mme Nicole Pernollet secrétaire municipale, avec effet au 31 janvier 2010, le poste a été mis au concours en septembre 2009 par IDRH. Après audition de 3 candidat(e)s, le choix de la municipalité s'est porté sur Mme Pilloud, secrétaire municipale adjointe à Vevey. Son entrée en fonction est prévue pour le 4 janvier 2010.

▪ Archives communales

L'année 2009 a vu la désignation de deux archivistes communaux, soit M. Jean-Daniel Meylan, pour les archives contemporaines, et M. Jean-Pierre Bastian, pour les archives historiques.

▪ Service technique – Voirie

Prévu au budget, un quatrième poste à la voirie a été pourvu en cours d'année, avec l'engagement de M. Ilija Bojic au 1^{er} août 2009.

▪ **Apprentis**

Mlle Chloé Farron ayant achevé avec succès sa formation commerciale en juillet 2009, le greffe municipal accueille depuis août dernier un nouvel apprenti de commerce en la personne de M. Elias Contini.

Personnel temporaire et stages divers

Pour l'année 2009, la commune n'a pas eu recours à du personnel temporaire et n'a pas non plus accueilli de stagiaire.

Formation

La formation continue a pour but de compléter les compétences professionnelles ou acquérir de nouvelles connaissances et aptitudes. Dans ce cadre, nous citerons en particulier le cours en matière de poursuites pour dettes suivi par l'ensemble des collaborateurs de la bourse communale, de plus en plus fréquemment confrontés à des problèmes de contentieux.

4.1.3 Inspection annuelle du Préfet

L'inspection annuelle de M. Jean-François Croset a eu lieu le 19 novembre. Suivant en cela la « tradition » instaurée l'année précédente, il a réuni deux communes lors de sa visite. C'est ainsi qu'en 2009, Cully a été « jumelée » avec Mézières, la journée se terminant autour d'un excellent repas. Monsieur le Préfet a estimé que les documents contrôlés étaient correctement tenus et complets.

4.1.4 Procédures de naturalisation

Présentation

La décision de donner suite à une demande de naturalisation appartient à la Municipalité, puis au canton et à la confédération. La commission municipale de naturalisation, quant à elle, est chargée de donner son préavis à la Municipalité.

Naturalisations facilitées

POUEZAT Nicolas, né le 19 novembre 1981, célibataire, a acquis la nationalité suisse le 21 janvier 2009, après avoir obtenu la promesse de bourgeoisie de Cully le 5 septembre 2007.

LALLART Mariangela, née le 7 janvier 1957 à Lausanne, mariée, a acquis la nationalité suisse le 6 mai 2009, après avoir obtenu la promesse de bourgeoisie de Cully le 22 avril 2008. La décision de naturalisation s'étend à sa fille Katia, née le 14 octobre 1993.

BALALA ZEFERINO José Antonio, né le 25 mai 1991 à Lausanne, célibataire, a acquis la nationalité suisse le 11 novembre 2009, après avoir obtenu la promesse de bourgeoisie de Cully le 19 janvier 2009.

Naturalisations ordinaires

VELICKOVA Zora, née Panovska le 15 septembre 1964, mariée, a acquis la nationalité suisse le 21 janvier 2009, après avoir obtenu la promesse de bourgeoisie de Cully le 30 octobre 2007.

MESPLE Nicolas Philippe Marie, né le 15 mai 1970, célibataire, a acquis la nationalité suisse le 11 mars 2009, après avoir obtenu la promesse de bourgeoisie de Cully le 5 septembre 2007.

Demandes en cours

MERMOD Ariane

MERMOD Maxime

BRAUN Dietmar, ROGINA-BRAUN Jacqueline et leur enfants Verena et Marvin

PHAM VAN HUYEN-Robert Nicolas et Angélique
RISTIC Nikola et Stojka

ont présenté une demande de naturalisation. Nous avons transmis leurs dossiers à la police cantonale en vue de la production d'un rapport de renseignements, ce qui a permis ensuite aux candidats d'être auditionnés par la commission de naturalisations.

4.1.5 Votation et élections 2009

Date	Objets	Electeurs	Bulletins valables	Taux de participation	
08.02.2009	Votation fédérale Libre circulation	1139	673	59.79 %	
	Votation cantonale Impôts communaux		655	59.00 %	
17.05.2009	Votation fédérale Médecines complémentaires	1125	684	61.33 %	
	Passeports biométriques		670	61.33 %	
	Votation communale Convention de fusion		1295	734	57.00 %
27.09.2009	Votation fédérale Financement AI	1138	571	50.44 %	
	Suppression initiative		537	50.18 %	
	Votation cantonale Police unifiée		1138	560	50.53 %
	Hébergement médico-social		555	50.44 %	
	Ecole à la journée continue		552	50.26 %	
Ministère public	502	50.35 %			
29.11.2009	Votation fédérale Trafic aérien	1132	594	57.33 %	
	Matériel de guerre		643	57.51 %	
	Minarets		646	57.77 %	
	Votation cantonale Mühleberg		1132	609	55.39 %

4.1.6 Aides, dons

Outre les dons, les cotisations que nous payons et les subventions que nous versons régulièrement à diverses œuvres, institutions et sociétés, nous examinons de cas en cas les demandes particulières qui nous sont adressées.

En 2009, nous avons notamment accordé des aides en espèces ou en nature aux associations et manifestations suivantes :

- Musée suisse de l'appareil photographique, à Vevey
- Fête fédérale des Tireurs vétérans 2009
- Festigym Jeunesse 2009

- Nouveau musée du Château d'Aigle
- Association La Barque des Enfants (voilier-école)
- Société suisse de mucoviscidose
- Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR)
- Association Sidaction
- Brigade scout de Lavaux

4.1.7 Relations intercommunales

Projet de fusion de communes – Un vote historique

Les préparatifs en vue de la votation du préavis sur la convention de fusion par les cinq conseils communaux se sont poursuivis par la ratification formelle de la convention par le SeCri. Parallèlement aux aspects juridiques, un tous-ménages « Info fusion » a invité la population à participer à une table ronde le 25 février. Ont participé à cette table ronde deux partisans de la fusion, soit M. Leuba, Conseiller d'Etat, et M. J.-F. Potterat, syndic, et deux adversaires, soit M. Genoud, de Grandvaux, et M. Gilliéron, municipal à Mézières.

Le 16 mars 2009, les cinq conseils communaux ont accepté à une très large majorité la convention de fusion. Les mois de mars et avril ont vu la mise en place de la votation populaire agendée au 17 mai.

Un deuxième « Info fusion » est parvenu à la population avec une invitation à participer à une séance publique à Grandvaux, ayant comme thème les questions identitaires. Le COPIL a fait appel à des syndics de communes fribourgeoises ayant déjà fusionné depuis quelques années pour faire part de leurs expériences.

Enfin, c'est le 17 mai 2009, journée historique, que les citoyens et citoyennes de nos cinq communes ont largement accepté la convention de fusion.

La joie passée et le Conseil d'Etat ayant nommé un « Monsieur Fusion » en la personne de M. Laurent Curchod, les cinq municipalités se sont réunies le 31 août à Aran. Cette séance, en présence de M. Ph. Leuba, Conseiller d'Etat, a permis de mettre en place le Comité de pilotage formé des 5 syndics et de cinq municipaux (un par commune), et d'une secrétaire.

<u>Composition du COPIL :</u>	Cully :	J.-Fr. Potterat M. Graf
	Epesses :	N. Gross L.-Ph. Porchet
	Grandvaux :	A. Parisod Cl. Friderici
	Riex :	P. von Kaenel J.-P. Demierre
	Villette :	J.-P. Haenni B. Gorjat
	Secrétaire :	Eliane Fedrigo

L'automne 2009 a permis au COPIL de se doter d'un chef de projet en la personne de M. Claude Friderici, municipal à Grandvaux, qui fonctionne également comme président du COPIL. Le COPIL a également constitué 23 commissions thématiques, commissions composées des municipaux en charge des différents dicastères y relatifs. De même, un agenda a été élaboré jusqu'à l'entrée en fonction de la nouvelle commune, le 1^{er} juillet 2011.

4.1.8 Commission intercommunale de Lavaux (CIL)

Le bureau de la CIL, présidé par M. Maurice Neyroud, municipal à Chardonne, et dont fait partie J.-F. Potterat, syndic, s'est réuni à 29 reprises durant l'année écoulée.

Il a traité en particulier les points suivants :

Suite au lancement d'une troisième initiative par Sauver Lavaux, le bureau s'est chargé de la mise en place de la communication ainsi que de la vérification juridique du texte de loi. De forts doutes subsistent quant à la légalité du texte, notamment en regard de la constitution fédérale et de la constitution vaudoise. L'initiative a obtenu le nombre de signatures requises le 20 juillet 2009. Le Grand Conseil en sera saisi durant l'hiver 2009-2010. La municipalité a adressé une lettre, le 25 mars 2009, aux membres du conseil communal concernant les dangers potentiels d'une telle initiative sur les projets d'utilité publique en cours, tant sur le site de l'hôpital que ceux de la gare ou des écoles. De fait, l'acceptation populaire d'un tel texte rendrait impossible la mise en œuvre de ces projets.

Le bureau s'est aussi occupé de la nomination, après plusieurs auditions, d'un gestionnaire de site Lavaux-Unesco. C'est ainsi que le 1^{er} septembre 2009 est entré en fonction M. Emmanuel Estoppey.

Il a également recherché des moyens financiers, notamment par un soutien de la LADE de Fr. 400'000.- sur trois ans. Ce montant représente près de la moitié du budget de la CIL sur cette période.

L'automne dernier, la CIL a créé, en collaboration avec la fondation Lavaux-Unesco et l'association Lavaux-Unesco, la commission Lavaux-Unesco. Cette commission est composée de :

- M. Maurice Neyroud, municipal, Chardonne, président
- Mme Nicole Gross, syndic, Epresses
- M. Jean-François Potterat, syndic, Cully
- Mme Florence Siegrist, préfet, Vevey, présidente de l'association Lavaux-Unesco
- M. Bernard Bovy, président de la fondation Lavaux-Unesco.

Cette commission a pour tâche la mise en œuvre du plan de gestion du site, plan qui fait partie du dossier de candidature.

4.2 Urbanisme, police des constructions

4.2.1 Urbanisme

La commission d'urbanisme s'est réunie à 10 reprises dans le courant de l'année 2009, afin d'étudier les projets de construction privés suivants :

- Construction d'une villa, route de Lausanne
 - Construction d'un hangar viticole, rue de l'Indépendance
 - Construction de maisons mitoyennes, chemin de Versailles
 - Projet d'agrandissement d'un immeuble, quai de l'Indépendance
 - Construction d'un parking, Maison Jaune
 - Construction de villas jumelles, chemin des Colombaires.
-

Des discussions se sont également poursuivies à propos des projets de PPA suivants :

RPGA

Les contours précis des PPA Gare-Ruvines (Ecoles) et Hôpital étant connus, la finalisation du RPGA a pu se réaliser à la fin de l'année 2009. Dès lors, début 2010, celui-ci sera soumis au SDT pour examen complémentaire. On peut raisonnablement envisager une entrée en vigueur début 2011, sous réserve d'oppositions.

PPA de la Gare

L'étude de la direction de projet se poursuit avec de multiples séances. Le projet de PPA sera déposé à l'examen préalable des services de l'Etat au premier trimestre 2010.

PPA Ruvines (Ecoles)

Le projet de PPA est coordonné à celui de la Gare. Il sera également déposé à l'examen préalable des services de l'Etat en même temps que celui de la Gare, soit au premier trimestre 2010.

PPA Maison Jaune

Suite au retour de l'examen préalable par le SDT, un dossier complémentaire a dû être constitué pour l'entrée du parking, celle-ci dépendant du service des routes. Le dossier est transmis une nouvelle fois au SDT pour examen complémentaire, avec un retour prévu dans le courant de l'été 2010.

PPA de l'Hôpital

La Fondation a décidé d'organiser un concours d'architecte. Pour ce faire, en collaboration avec le bureau d'urbanisme Plarel, la commune a soumis un pré-PPA au SDT, qui fixe les règles de base pour les concurrents. Ce pré-PPA a été validé par le SDT. Egalement, la Fondation a établi un programme de concours qui sera validé après d'éventuelles remarques par le DSAS. Le concours devrait être lancé au printemps 2010. Il s'agira d'un concours de projets d'architecture à deux degrés en procédure ouverte vu l'évaluation du coût (env. 40 millions). A l'issue du deuxième degré et sur la base du projet lauréat, le PPA sera établi et légalisé selon la procédure habituelle (pour plus de détails, www.cully.ch rubrique News).

4.2.2 Police des constructions

Permis de construire délivrés en :	2009	2008
- Constructions nouvelles	5	1
- Transformations	8	9
- Enquêtes complémentaires	0	0
- Prolongations de permis	0	0
- Objets de peu d'importance (art. 111 LATC et 72d RATC)	11	11
Totaux	24	21

Les permis de construire délivrés en 2009, se répartissent comme suit :

- dossiers soumis à l'enquête 13
- dossiers dispensés d'enquête publique 11

D'autre part, un permis d'habiter a également été délivré.

4.3 Domaines viticoles

4.3.1 Vendanges, récolte 2009

Nous en résumons ci-après le déroulement.

Dame Nature nous a gratifiés de conditions climatiques en tous points remarquables en 2009. Peu de pluie dès le printemps, mais de façon régulière, des températures idéales et sans excès ont permis d'amener la vendange 2009 vers un millésime à classer d'ores et déjà dans les tout grands. Les vendanges ont eu lieu par un temps exceptionnel dès le 22 septembre, l'état sanitaire était excellent tous domaines, cépages et appellations confondus.

Les résultats ont été les suivants :

(RECAPITULATION DES FEUILLES DE SONDAGE)

	Daniel LAMBELET	Guido LOMBARI	Total commune
Villette		35'895	35'895
Calamin	11'580		11'580
Epresses	35'709	3'275	38'984
Plant Robert	47'289	39'170	86'459
Garanoir		3'120 990	3'120 990
	47'289	43'280	90'569

Total général : (blanc) 86'459 l. / (rouge) 990 l. de Garanoir et 3'120 l. de Plant Robert, soit 4'110 l. d'où un total général de 90'569 l.

Les sondages ont oscillé,

pour le blanc

entre 79 et 85

entre 77 et 84

entre 78 et 82

oechslés pour le Villette

oechslés pour l'Epresses et

oechslés pour le Calamin

pour le rouge

99 oeuchslés pour le « Plant Robert »

98 oeuchslés pour le Garanoir.

4.3.2 Mise aux enchères publiques des vins des domaines de la commune de Cully

Le 26 février 2010 à 17h « tapantes », après les 3 coups de canon tirés - un peu difficilement - par les artilleurs de service, MM. Guillaume Potterat et Lionel Regamey, en l'absence de l'artilleur-chef Jean-Pierre Mercanton, le syndic, M. Jean-François Potterat ouvre la 42^e mise aux enchères des vins des domaines communaux, à la salle Davel. Après avoir salué les personnalités présentes, il entre en quelque sorte dans le vif du sujet en signalant que le règlement n'a subi aucune modification - et mentionne le nombre de litres mis en vente.

Maison Jaune	37'175	litres
Davel	<u>7'650</u>	litres
	44'825	litres

Il donne ensuite la parole au crieur M. André Pittet, qui mène les enchères.

soit par appellation

7'200 l. de Calamin
19'950 l. d'Epesses
<u>17'675 l.</u> de Villette
44'825 l

Le prix moyen du litre, tous lots et caves confondus s'est élevé à Fr. 8.07 (Fr 8.66 en 2009) pour un total de Fr 361'827.— pour 44'825 l. (Fr. 350'100.-- en 2009 pour 40'450 l).

4.3.3 Souscription de bouteilles, millésime 2008

La distribution a eu lieu au garage des Ruvines le samedi 4 juillet 2009.

Ont été commandées	1'932 bouteilles de vin blanc	(1'872 en 2008)
	2'140 bouteilles de Plant Robert	(2'772 en 2008)
	<u>1'076</u> bouteilles de Gamay d'Epesses	(702 en 2008)
soit un total de	5'148 bouteilles	

4.3.4 Association Plant Robert

En avril 2009, l'OIC a décerné la certification au Plant Robert 2007.

Cette certification a permis au Plant Robert d'arborer le signe distinctif Swiss Certification sur les bouteilles.

L'Association relevait l'excellente note obtenue lors de la dégustation de ce vin.

4.3.5 Etude des cépages

La collaboration avec R.A.C. (Recherche agronomique de Changins) et Prométerre se poursuit et nous recevons régulièrement les premières bouteilles de Garanoir et Doral provenant des Terroirs et Cépages.

4.3.6 Confrérie des Vignerons

Les visites habituelles des experts de la Confrérie se sont déroulées durant l'année 2009, où l'on relèvera la très belle constance de nos vignerons.

Pas de triennale cette année, pas encore de Fête des Vignerons en préparation... pourtant, les bruits commencent à courir et on entend parfois annoncer quelques dates – 2019 ?

4.3.7 Syndicat d'améliorations foncières Châtalet-Champaflon

La deuxième phase des travaux du syndicat AF, mis en soumission en décembre 2008, a débuté au printemps 2009. Les travaux vont bon train, la commune reçoit régulièrement les procès-verbaux des séances de chantier, ainsi que celles du comité AF.

5. Finances / Services industriels / Eaux claires et eaux usées / SIEL, élimination des déchets

5.1 Finances

5.1.1 Bourse communale

5.1.1.1 Ses tâches

- tenue de la comptabilité
 - a) de la commune de Cully,
 - b) de la commune d'Epesses
 - c) de la commune de Riex
 - d) de l'établissement scolaire,
 - e) de l'Organisation intercommunale de la protection civile (ORPCi)
- élaboration d'études et analyses financières,
- rédaction, analyse du budget,
- rapport des comptes,
- rapport financier annuel,
- paiement des traitements, établissement de factures et décomptes divers,
- gérance des immeubles et terrains communaux,
- facturation et perception de taxes diverses.

5.1.1.2 Coût de la vie

Il a légèrement baissé en 2009; en effet, l'indice suisse des prix à la consommation a passé de 104,0 points au 30.09.2008 à 103,1 points au 30.09.2009 (période prise en considération), d'où une diminution de 0.9 points, soit -0.87 %.

5.1.1.3 Comptes 2008

Ils ont été approuvés par le Conseil communal le 29 juin.

Le résultat brut du compte de fonctionnement se répartit comme il suit :

Amortissements obligatoires	Fr.	591'194.26
Attributions obligatoires	Fr.	63'380.99
Amortissements et attributions supplémentaires	Fr.	<u>1'150'860.92</u>
Sous-total	Fr.	1'805'436.17
Excédent de recettes	Fr.	<u>9'387.29</u>
Marges d'autofinancement	Fr.	1'814'823.46

Au surplus, la brochure des comptes comprend tout le détail des amortissements et des fonds de réserve.

5.1.1.4 Vérification des comptes

Notre fiduciaire, Jean-Claude Mugny, a procédé à cette vérification; elle n'a rien de particulier à signaler. Les comptes sont en ordre et parfaitement tenus.

5.1.1.5 Budget 2010

Chaque poste du budget a fait l'objet d'un examen très attentif, ceci compte tenu de la conjoncture et des problèmes financiers qu'elle engendre. Le budget définitif adopté se présente comme il suit :

Total des produits	Fr.	11'538'900.-	
Total des charges	Fr.	12'354'100.-	d'où un
Excédent de charges de	Fr.	815'200.-	
		=====	

Cet important déficit prévisible préoccupe la municipalité. Il est essentiellement dû aux sollicitations toujours plus fortes du Canton sur la péréquation financière des communes et sur la facture sociale. Les acomptes facturés à cet effet pour 2010 sont de l'ordre de grandeur de ceux facturés en 2009.

Les investissements prévus pour 2010 sont estimés à Fr. 1'952'446.-.
(Voir le détail dans la brochure "Budget 2010").

5.1.1.6 Arrêté d'imposition

Le Conseil communal a décidé de maintenir notre taux d'imposition 69,6 points pour 2010.

Le Conseil d'Etat a approuvé cet arrêté en fin d'année 2009.

5.1.1.7 Classification des communes

Notre Commune est colloquée en classe 9.60. (base : année 2008).

5.2 Services industriels

5.2.1 Eau

5.2.1.1 Réseau d'eau

Station de pompage de la Maison Jaune

En août 2006, des analyses ont confirmé la présence de 2,6 dichlorobenzamide, produit de la dégradation du Dichlobenil (herbicide à usage multiple), en quantité significativement supérieure à la valeur de tolérance légale définie par l'Ordonnance fédérale sur les substances étrangères et les composants dans les denrées alimentaires (OSEC).

Pour éliminer ce produit décelé dans notre eau, deux filtres à charbon actif ont été installés par l'entreprise Entretec entre la fin du mois de janvier et la première quinzaine de mars. Des analyses ont été effectuées en avril et en juillet et les résultats montrent clairement que le 2,6 dichlorobenzamide et d'autres micropolluants sont totalement adsorbés par le charbon. Pour garantir un approvisionnement d'eau de qualité, une campagne d'analyse semestrielle va être poursuivie ces prochaines années.

Durant le nettoyage de la bêche d'eau filtrée (petit réservoir tampon de 30m³) de la station de pompage de la Maison-Jaune il a été constaté des problèmes d'étanchéité du revêtement intérieur de ce réservoir. Il a été décidé de réfectionner ce réservoir en 2010.

Réservoir de la Segnire

En avril le nettoyage annuel du réservoir de la Segnire a été effectué et il est apparu des problèmes d'étanchéité du sol du réservoir et de graves problèmes de corrosion de toute la tuyauterie en acier qui est immergée. Il a été décidé de réfectionner ce réservoir en 2010.

Fontainier

M. Burnier a suivi le cours de surveillant de réseau au printemps 2008. Dans la suite logique de sa formation, il a émis le désir de passer son brevet fédéral de fontainier. Les cours débiteront en janvier 2010 et se composent de 6 semaines réparties pendant l'année avec deux séances d'examen, une en juin et une en novembre.

Manuel d'auto-contrôle

Depuis le début de l'année notre fontainier, M. Burnier, utilise le manuel d'auto-contrôle pour la gestion et l'entretien du réseau d'eau de la commune. Le but premier de ce manuel est de garantir à tout moment une qualité irréprochable de l'eau et d'être proactif dans la gestion de notre réseau. Il propose des contrôles systématiques des différents composants du réseau d'eau à des fréquences définies. Par exemple le rétro-lavage des filtres à charbon actif qui doit être fait tous les deux mois ou le nettoyage des réservoirs qui doit être effectué une fois par an.

Télégestion

Le système de télégestion de notre station de pompage et des différents réservoirs est devenu obsolète avec les années ; il devient très difficile voir impossible de trouver les pièces de rechange en cas de panne. Nous avons donc décidé de moderniser la télégestion de notre réseau. Deux offres ont été reçues : la première de la maison Rittmeyer, qui avait installé la première télégestion, et une seconde de la maison Pilet qui s'est déjà occupée de la télégestion des communes de Grandvaux et de Riex. La décision d'adjudication et le travail sont planifiés pour 2010.

PDDE, plan directeur de la distribution d'eau

Il y a 8 ans environ, les 5 communes ont mandaté le bureau Herter & Wiesmann pour l'étude et la création d'un plan d'ensemble des réseaux existants. Procédure similaire au PGEE mais pour la distribution de l'eau potable. Durant cette année 2009, le bureau technique a relancé les mandataires pour faire accélérer la finalisation de ce plan directeur.

Celui-ci sera terminé pour 2010 ; un exemplaire en sera transmis au canton et au laboratoire cantonal pour approbation.

Ces plans regroupent les réseaux existants ainsi que toutes les modifications et mises aux normes à réaliser dans le futur, c'est donc un nouvel outil de travail qui permettra aux décideurs de planifier année après année les améliorations et le renouvellement du réseau.

5.2.1.2 Fuites d'eau

Suite à l'écoute de réseau faite par l'entreprise Wagamet à fin 2008, le reste des fuites découvertes ont été réparées au début de l'année 2009.

- Rte de Bahyse, conduite principale, acier 100 mm
- Sentier de l'Hôpital, conduite principale, acier 100mm

Durant l'année, d'autres fuites ont été détectées et ont nécessité l'intervention d'urgence des entreprises spécialisées, soit :

- Ch. de Versailles, conduite principale, fonte 125mm
- Rte de la Corniche, eau des Vignes, 2 pouces
- Ch. des Colombaires, conduite principale, acier 100mm
- Rue de la Gare, conduite principale, acier 150 mm

5.2.2 Electricité

Eclairage public

Les prestations d'entretien de ce service sont réalisées par l'entreprise Chaillet, selon la liste des interventions ci-dessous :

- Giratoire de Riex, clip 28
- Ch. de Versailles, lanterne
- Rte de Vevey, 2 x clip 28
- Passage sous-voie Gare de Cully, néon
- Rte de Bahyse, Chenaux, 3 x lanternes
- Rte de Vevey, 2 x clip 28 sur mâts de 8m'

- Ch. de la Segnire, lampe
- Sentier des Fortunades, lanterne
- Ch. du Vigny, lampes
- Sentier de C.-F. Ramuz, lanternes
- Rue de la gare, 3 x néons
- rte de Bahyse dessous, 1 x ampoule
- Débarcadère, lampe
- ch. du Carroz, lanterne
- Sentier de l'Hôpital, 3 clips 28

La Romande Energie a également été mandatée cette année. Elle est intervenue au chemin des Auges, pour la pose de 3 nouveaux points lumineux équipés d'ampoules au sodium.

Les luminaires de la route de la Corniche ont subi plusieurs pannes, en effet, le câble d'alimentation était défectueux. Celui-ci a été remplacé sur un tronçon de 55 m.

En septembre, les travaux de génie civil ont débuté au chemin des Colombaires, pour le remplacement des luminaires existants. Sept nouveaux points lumineux équiperont le tronçon de l'entrée des Colombaires jusqu'à l'hôpital.

Ces nouveaux luminaires sont de type « furio » : ils utilisent la technique à halogénures métalliques et sont d'une puissance de 35 watts.

Des fouilles ont également été réalisées sur la route de la Corniche, sur le tronçon situé entre le début des Colombaires et le giratoire de la gare. Cette portion sera équipée d'une réduction nocturne entre 23h00 et 05h00.

Tous ces travaux sont coordonnés avec la section basse tension de la Romande Energie et permettront de remplacer toutes les alimentations aériennes du quartier.

Sur le plan administratif, des contacts ont été établis avec différents fournisseurs de matériel d'éclairage public. En effet, la technologie « led » avance à grands pas et bon nombre de communes doivent faire des choix dans l'acquisition de nouveaux équipements. Pour l'instant et selon l'avancement de la technique, l'éclairage public fonctionnant avec des leds n'offre pas encore toutes les garanties nécessaires aux investissements. Il est donc recommandé d'attendre encore quelques années avant d'adopter cette prometteuse technologie.

Il faut encore relever que chaque nouvelle boucle d'éclairage public rénovée est équipée d'un compteur permettant de comptabiliser réellement la consommation d'électricité.

5.3 Eaux claires et eaux usées

Différents travaux d'entretien des réseaux eaux usées et eaux claires ont nécessité l'intervention d'entreprises de curage spécialisées.

Une portion de collecteur d'eaux claires a été fraisée sur la route de Bahyse-Dessus, la présence de calcaire ne permettant plus un écoulement des eaux satisfaisant. Le collecteur du camping de Moratel a été débouché, de nombreuses racines ainsi que des bois du lac obstruaient ce collecteur d'eaux claires.

La fosse de relevage des eaux usées située vers le monument du Major Davel a été nettoyée à 5 reprises. La pompe a été révisée.

Un tronçon de 90 mètres du sentier coulisse des Prins a été complètement rénové. Depuis de nombreuses années, l'évacuation des eaux claires était bouchée, l'eau se répandait dans les parcelles voisines. Situé en plein cœur du vignoble, difficilement accessible, ce sentier est maintenant facilement praticable en hiver comme en été.

Le service technique a préparé un projet pour la mise en séparatif de 2 parcelles situées à la route de Vevey. Sur ce tronçon d'environ 30 m, la conduite d'eau sera également remplacée. Ces travaux seront réalisés en 2010.

PGEE, plan général d'évacuation des eaux

Il y a 6 ans environ, la Municipalité mandatait le bureau Jourdan à Chexbres pour réaliser ce plan qui a pour objectif de remplacer le PALT (plan à long terme des canalisations) qui était le seul document servant à la planification des ouvrages liés au réseau EU / EC. Le PGEE a pour but l'organisation de la collecte et de l'évacuation des EU / EC du territoire communal ; il fournit également les informations nécessaires à la maîtrise des cours d'eau, des zones de protection des eaux et des captages. Ce plan est l'outil principal des décideurs pour planifier financièrement et techniquement les investissements futurs.

Le PGEE trouve son origine légale dans l'ordonnance sur la protection des eaux, le canton veillant à ce que soit établi pour chaque commune ce genre de plan.

Durant l'année, plusieurs séances ont permis de contribuer à l'aboutissement de ce dossier qui est actuellement en consultation auprès du canton.

Le bureau technique communal participe et collabore avec le bureau Jourdan pour apporter les modifications, améliorations réalisées lors des chantiers de rénovations/constructions tant privées que publiques. Plusieurs tronçons ont été inspectés par caméra. Ces informations viennent compléter la base des données informatiques du guichet cartographique.

5.4 SIEL, élimination des déchets

Le ramassage coordonné instauré par le SIEL le 1er juillet 1996 continue à donner toute satisfaction, les habitants suivant bien les directives en matière de tri des déchets.

Les tonnages enlevés en 2009 sur le plan intercommunal ont été les suivants :

Ordures ménagères (*)	1'331.72	tonnes	(1'329.32	tonnes	en 2008)
Objets encombrants	191.27	tonnes	(187.93	tonnes	en 2008)
Déchets compostables	731.35	tonnes	(741.24	tonnes	en 2008)
Papier, carton	322.56	tonnes	(338.17	tonnes	en 2008)
Verre	323.31	tonnes	(322.72	tonnes	en 2008)
Métaux (toutes catégories)	144.830	tonnes	(127.498	tonnes	en 2008)
Huiles minérales et végétales	3'420	litres	(3'681	litres	en 2008)
Bois usagé	164.35	tonnes	(176.140	tonnes	en 2008)
Aluminium et fer blanc	4'063	tonnes	(8.446	tonnes	en 2008)
PET	11,7	tonnes	(8.860	tonnes	en 2008)
Déchets spéciaux des ménages	11.889	tonnes	(27.124	tonnes	en 2008)

(peinture, médicaments, néons, etc.).

6. Bâtiments (gestion et entretien) / Cultes / SDIS / Protection civile

6.1 Bâtiments (gestion et entretien)

6.1.1 Bâtiments

Outre l'entretien courant et les travaux de remise en état de logements, notamment à la suite de changements de locataires, différents travaux ont été exécutés ou sont en cours d'étude. Nous ne mentionnons ci-dessous que les plus importants.

6.1.1.1 Maison Jaune

Achat de nouvelles chaises pour la salle des combles.

6.1.1.2 Place de la Gare 6

Achat d'un lave-linge pour les locataires.

6.1.1.3 Maison de Ville et ancien poste de police

Des travaux de chemisage ont été réalisés dans le collecteur des eaux usées de l'immeuble. Après un passage caméra, une déféctuosité du tuyau sous l'escalier d'entrée a été constatée. Pour éviter un démontage de l'escalier en pierre, la technique du chemisage a été retenue. Cette action devrait contribuer à diminuer les odeurs récurrentes dans cette zone.

6.1.1.4 Auberge du Raisin – Pl. de l'Hôtel de Ville

Aucun travail important n'a été réalisé durant l'année. Toutefois, différentes interventions urgentes liées à l'exploitation ont été effectuées, notamment :
Divers réglages de la production de froid, problèmes de chauffage, fuites sanitaires.
Une étude est en cours pour la climatisation des chambres.

6.1.1.5 Salle Davel

Cette salle de spectacle n'a pas fait l'objet de travaux conséquents durant l'année.
Une étude est toujours en cours pour améliorer la thermique du bâtiment.
Un verre de l'entrée nord a été remplacé.

6.1.1.6 Préfecture – rue du Temple 17

Le secrétariat et la salle d'audience ont été rénovés. En effet, ces 2 salles étaient les seuls locaux n'ayant pas subi de rafraichissement. Cette rénovation a également permis à la Préfecture de se réorganiser pour faire face à la masse des nouveaux dossiers générée par la redistribution des districts.

6.1.1.7 Complexe scolaire des Ruvines

La 2^{ème} phase des travaux de rénovation de l'enveloppe thermique du complexe a débuté par l'isolation des façades en tuiles situées au nord et au sud du bâtiment.
La porte d'entrée principale a été remplacée par une porte automatique.
L'éclairage de la salle de gym a été complètement remplacé.
L'extension du bureau de la direction a été réalisée durant les vacances d'automne. Ces travaux ont permis d'améliorer la réception et de modifier le bureau du directeur ; en effet, un mur a été abattu, permettant de créer un espace de réception discret destiné à l'accueil des parents ou pour différentes séances de direction.

6.1.1.8 Terrain de sports

Rien à signaler, si ce n'est l'entretien habituel.

6.1.1.9 Bâtiment administratif communal – Rte de Lausanne 2

Les verres poreux de la véranda ont été remplacés par des verres isolants équipés d'un film contre le rayonnement solaire.

Une bibliothèque complète le mobilier de la salle de Municipalité.

6.1.1.10 Bâtiment de l'Ancien Stand

Les façades et les avant-toits ont été entièrement repeints durant l'été.

6.1.1.11 Bâtiment rue du Temple 1

Rien à signaler, si ce n'est l'entretien courant.

6.1.1.12 Bâtiment de Villette

La hotte de ventilation de la cuisine de l'appartement du vigneron a été changée. Suite à d'importantes odeurs, les écoulements ont été curés à haute pression.

6.1.1.13 Refuge du Grand-Jorat

Plusieurs tuiles ont été remplacées, notamment sur le faîte.

Un barbecue a été aménagé.

6.1.1.14 Entretien & amélioration du domaine "vignes"

Rien à signaler.

6.1.1.15 Edicules divers

Les wc publics de la gare ont été entièrement rénovés. Des équipements sanitaires en inox, un nouveau carrelage ainsi que 2 nouvelles portes également en inox ont été posés. Ces types de matériaux sont plus résistants et permettent un meilleur entretien.

6.1.1.16 Justice 6

Rénovation complète de l'appartement du 2^{ème} étage.

6.1.1.17 Indépendance 6

Rénovation complète de l'appartement des combles.

6.1.1.18 Davel 7

La rupture d'une conduite d'eau froide a nécessité d'importants travaux dans le studio est du 2^{ème} étage. L'alimentation eau chaude eau froide a été complètement remplacée dans le studio.

6.1.1.19 Foyer salle des Ruvines

La rupture d'une conduite d'eau chaude a nécessité d'importants travaux dans le foyer de la salle. L'alimentation d'eau chaude et d'eau froide a été complètement remplacée depuis la colonne de distribution jusqu'à la cuisine du foyer. Cette action permet en principe d'éviter d'autres fuites sur ce tronçon traversant un dallage en béton lavé.

6.1.1.20 Temple protestant

Le système de gestion des cloches a été remplacé.

6.1.1.21 Église catholique

Le service technique a préparé un projet pour le remplacement de la production de chaleur des deux corps de bâtiment ainsi que le renforcement de l'enveloppe thermique de l'église.

6.1.1.22 Collège du Vanel

Plusieurs stores ont été remplacés. Tous les wc ont été équipés d'une ventilation. Les wc du sous-sol, pas utilisés, ont été condamnés afin de supprimer d'éventuelles odeurs.

La pompe de circulation a été remplacée.

6.2 Cultes

6.2.1 Paroisse catholique de Cully et environs

6.2.1.1 Assemblée

L'assemblée annuelle a eu lieu le dernier dimanche du mois d'avril, à la salle paroissiale.

6.2.1.2 Kermesse

La kermesse s'est tenue le dimanche 15 novembre au complexe des Ruvines.

6.2.1.3 Commission interconfessionnelle de musique spirituelle

Elle a tenu 3 séances en 2009.

Nous mentionnons quelques concerts qui ont été donnés en 2009 au Temple de Cully, à celui de Villette et à l'Eglise Catholique Notre-Dame de Cully :

- Musique de chambre avec l'ensemble « Les Délices » (musique baroque)
- Chœur Arcana
- Chœur Ardito
- Concert d'orgue

Quant l'avant-programme pour la saison 2010, il s'annonce d'ores et déjà fort riche avec à nouveau de la musique baroque, un concert d'orgue et la venue d'un chœur.

6.2.2 Paroisse évangélique réformée de Villette

6.2.2.1 Assemblées

Trois assemblées ont été tenues :

- 5 mars, assemblée paroissiale « pré-électorale »
- 22 mars assemblée paroissiale électorale à Grandvaux et à Cully
- 24 novembre, assemblée paroissiale à Riex.

6.2.2.2 Vente

La vente de printemps s'est déroulée à Aran. Quant à la traditionnelle fête-vente paroissiale d'automne, elle a été renvoyée et redimensionnée sur un seul jour, le 4 octobre, afin de ne pas interférer avec les représentations du Garçon Savoyard.

6.3 SDIS

Rapport d'activité du SDIS de Gourze pour l'année 2009, du commandant Reini Bachmann, maj.

Organisation Générale

L'année 2009 s'est déroulée dans de bonnes conditions et les affaires courantes ont été parfaitement gérées.

C'est avec plaisir que je reviens sur les divers événements marquants :

- *Rapidement en début d'année, notre responsable de l'instruction et des jeunes sapeurs-pompiers, le Lt. Rémy Décombaz – Forel, nous a annoncé son déménagement hors de notre territoire. Notre EM s'est mis à la recherche de personnes capables d'occuper ces postes-clés. Concernant la place de responsable de l'instruction, a été nommé, le Lt. Jean-Marc Genton de Forel, instructeur fédéral et pompier professionnel à Lausanne. En ce qui concerne*

la place de responsable des JSP, elle est revenue au Lt. Jean-Bernard Godel de Chexbres, qui avait déjà occupé ces fonctions à Puidoux lorsqu'il y habitait. Ce dernier a naturellement rejoint les rangs de notre Etat-major en remplacement du démissionnaire.

- Suite aux nominations diverses de fin 2009, le Lt. Daniel Pasche reprend pas à pas les dossiers de sa nouvelle fonction de Quartier-maître. Il continuera durant cette année à travailler en parallèle avec le Sgtn. Et actuel fourrier, Patrick Ballandras.
- Le 20 mars, un tonne-pompe de marque Mercedes, contenant entre autre 2'500 lt d'eau nous a été livré par l'ECA. Provenant de la ville d'Orbe où il a été en action au DPS, ce véhicule de même type que celui que nous avons à notre caserne de Cully, vient prendre sa place en caserne de Forel. Par cette action, l'établissement cantonal d'assurance met définitivement en place la stratégie établie ces dernières années, à savoir, la mise sur pied de notre Détachement Premier Secours sur 2 sites, Cully et Forel. De nombreuses heures pour l'équipement et surtout de la formation ont été nécessaires. Dès l'entrée officielle de ce camion, celui-ci montrera rapidement toute son utilité sur 2 feux d'habitation. Ce véhicule a été inauguré officiellement lors de notre exercice du 4 juillet. A la demande de l'ECA, l'ensemble de notre organisation d'intervention a été revue. Le territoire que nous couvrons a été délimité en 2 zones (haut et bas) avec chacune l'attribution d'une caserne de départ (Forel et Cully). Pour toutes les interventions pouvant être effectuées avec 1 seul véhicule et un groupe de sapeurs-pompiers, seule la caserne concernée interviendra. Pour toutes les autres alarmes, les 2 casernes seront alarmées simultanément. Ceci a également occupé nos soirées, la planification et la formation de personnes était nécessaire.
- Notre SDIS, et sur demande de l'ECA, a organisé les 13 et 14 mars sur le territoire de Forel, les journées de formation de base pour les sapeurs-pompiers du district Lavaux-Oron. Ce sont plus de 100 jeunes qui se sont déplacés et ont suivi les cours et l'instruction mises en place. Dans le même ordre d'idée, nous avons aussi organisé le rapport annuel des commandants le 15 janvier ainsi que la journée technique de ces derniers, qui a eu lieu le 12 novembre.
- Pour cette année 2009, nous avons depuis quelque temps, et selon la tradition, prévu l'organisation de la revue de notre SDIS. En date du 14 novembre, celle-ci s'est déroulée en ville de Cully. Malgré une météo un peu capricieuse, nous avons pu effectuer toutes nos démonstrations sur les divers sites. Seule la partie officielle a dû être déplacée en dernière minute à la salle Davel. C'est en présence de notre Préfet, des instances politiques des différentes communes concernées, de l'inspectorat de l'ECA ainsi que des habitants des 7 communes, invités à cet effet que nous avons pu passer cet après-midi for apprécié. Faire découvrir et faire comprendre à nos habitants le système de miliciens sapeurs-pompiers ainsi que son organisation était pour nous un des thèmes choisis. Du reste, nos JSP ont eu également pas mal de succès avec leurs diverses démonstrations. Journée réussie, malgré le fait que nous attendions... encore plus de monde.

DPS

Notre détachement premier secours était composé au 1^{er} janvier de 50 sapeurs (dont 6 nouveaux) répartis dans 5 groupes d'interventions puis 6, suite à a réorganisation des casernes. Durant l'année, nous avons enregistré les départs de Rémy Décombaz (Forel), de Christophe Chapuis (Forel) et d'Yvan Leidi (Forel).

Les communes ont donné leur accord pour la nomination du Sgt. Cyril Corbaz de Forel au grade de Lieutenant, des Lieutenants Alain Gachet (Cully), Jean-Marc Genton (Forel) et Félix Mathys (Cully) aux grades de Premiers-Lieutenants. De notre côté, nous avons nommé au grade de caporal, les sapeurs Christophe Chapuis et Gabriel Cogli, et au grade de sergent, les caporaux Cédric Blondel, Michel Lehrian, Rémy Chollet et Sébastien Badoux.

Durant l'année 2009, notre DPS s'est exercé au même rythme que les années précédentes, ceci représente 30 exercices avec un total de 2193 heures de travail dont 565 consacrées à la protection respiratoire. Le taux de présence aux exercices du DPS monte à 89%, ce qui nous satisfait.

Suite à la séparation pour les petites interventions des 2 sites de départ, notre EM a décidé de continuer les exercices en commun, peu importe à quelle caserne le sapeur est attaché. Ceci nous paraît primordial, d'abord, pour garder l'unité du corps et ensuite, avoir exactement la même philosophie d'intervention. Cette manière de faire convient parfaitement à toutes les personnes incorporées.

Dans le courant de cette 2^e partie de l'année, l'ECA nous a fait part que dès le 1^{er} janvier 2010, toutes les personnes formées au port de la protection respiratoire devraient passer un test annuel de performance. Celui-ci a été mis sur pied par la Fédération suisse des sapeurs-pompiers et a pour but de détecter les éventuelles défaillances cardiaques ou autres problèmes graves de santé de ces

sapeurs. De même, pour pouvoir obtenir le certificat médical l'autorisant à suivre les cours à cet effet, le prétendant devra au préalable effectuer un test de condition physique sur une course de 12 minutes. Toutes ces nouveautés ont motivé notre EM à reconsidérer certaines stratégies d'approche, et nous avons décidé d'entourer les personnes concernées et par exemple d'organiser des séances de préparation en commun.

Ayant appris en octobre que notre camion tonne-pompe basé à la caserne de Cully ne passerait plus l'expertise et que le SAN n'accepterait pas une prolongation de permis de circulation au-delà du 31.12.2009, nous avons touché un véhicule « de dépannage » en provenance de St Croix-Les Rasses au début du mois de décembre. Je vous laisse imaginer les heures passées à l'équipement et surtout le temps consacré à la formation des chauffeurs et machinistes et ceci dans les derniers jours de l'an, où chacun est déjà très occupé ! Bref, ce véhicule a été mis en fonction dans la dernière semaine de l'année. Il sera opérationnel jusqu'à l'arrivée d'un nouveau tonne-pompe prévu dans le courant 2010.

Concernant les interventions, 2009 a été une année semblable à 2008. 63 interventions ont occupé nos sapeurs DPS. Pour les détails ainsi que les statistiques, veuillez consulter les documents annexés ou directement avec les détails sur notre site www.sdis-gourze.ch. Il est toutefois à relever que le nombre des alarmes automatiques est sensiblement à la baisse avec seulement 7 alarmes contre 22 en 2008 ! Sur cette annexe, vous remarquerez également que notre SDIS est régulièrement intervenu sur le territoire de nos DPS voisins, Vevey et Lausanne, ceci en renfort sur de grosses interventions. Cette manière de faire fait partie des nouvelles prérogatives d'aide interrégionale, mises en place par l'ECA. Ces interventions sont payées par le commanditaire.

DAP

Au 1^{er} janvier 2009, 48 sapeurs, dont 5 recrues et 6 cadets, garnissaient les rangs de notre détachement d'appui. Autant ce passage est obligatoire pour les personnes qui veulent rejoindre notre DPS, autant le DAP permet aux sapeurs « moins » assidus de rester dans un cadre un peu plus léger. Ceux-ci ont néanmoins la possibilité d'effectuer des week-ends de piquets avec le DPS, cela permet d'un côté de soulager un peu nos membres DPS et de l'autre côté, de donner la possibilité d'intervenir aux membres DAP.

4 exercices ont été organisés pour ce détachement. La revue de novembre s'est déroulée conjointement avec le DPS et le JSP. Cela représente un total de 238 heures de travail avec un taux de présence d'un peu plus de 60%. Ce chiffre, comme vous pouvez vous en douter, ne nous donne pas satisfaction, de ce fait et avec la proposition du nouveau chef DAP, le Cap. Roger Esseiva, nous proposons cette année plus d'exercices, mais de durée plus courte et placés comme pour le DPS, non plus uniquement sur des samedis, mais également en soir de semaine. De cette manière, nous espérons augmenter notre taux de présence de plus de 20%.

Ce sont principalement les membres de cette section qui officient lors des diverses manifestations dans nos 7 communes. Ceci a représenté en 2009 un total de 423 heures, contre 554 heures en 2008. Le Jazz à Cully représente à lui seul déjà plus de 190 heures.

JSP

Pour la 1^{ère} année sous la responsabilité de notre SDIS, 18 jeunes étaient inscrits au 1^{er} janvier 2009. Avec la journée spéciale de recrutement mise en place le 6 juin, nous avons incorporé 14 nouveaux membres... Ce chiffre qui dépasse nos attentes les plus folles, a remis l'organisation interne en cause et son nouveau chef, le Lt. Jean-Bernard Godel a dû avec son équipe trouver rapidement des solutions pour répondre à tous les besoins.

Le nombre d'exercices pour ces jeunes est de 16, ce programme de base est enrichi de diverses activités facultatives. Ainsi, la piscine, les jours de formation cantonale, les camps et diverses rencontres romandes et latines ont bien occupé notre relève. La participation s'élève à plus de 75%, ce qui est satisfaisant pour nous, les parents doivent également être disponibles pour amener et rechercher l'enfant.

Je rappelle que ces JSP sont d'une grande importance pour assurer le futur et une bonne relève, d'où notre persuasion que l'investissement fait par les communes est un garant pour l'avenir proche.

2010 et l'avenir

Les premiers mois de cette année 2010 seront très chargés. En effet, les nouvelles directives pour porteurs d'appareils de protection respiratoire demanderont passablement de temps et pas mal de « doigté ». En effet nous devons d'un côté garantir nos effectifs et d'un autre côté faire comprendre à nos sapeurs qu'être dans de bonnes dispositions physiques sera un garant pour tous. Tout le monde donne déjà passablement de son temps, et maintenant on demande encore à ce que chacun soit dans une bonne condition physique !

La mise en place par un système appelé FOAD (formation ouverte à distance) va être mis en place par l'ECA. Ceci veut dire que chaque sapeur avant d'aller suivre un cours cantonal devra au préalable et par le biais de l'informatique suivre individuellement une formation personnelle. Elle représente

pour un cours de formation de base d'environ 4 heures. La mise en place du système avec codes personnels d'accès et surtout le suivi de nos sapeurs seront des objets de réflexion prioritaires.

L'arrivée prévue cet été du nouveau camion tonne-pompe 2000 l, nouvelle génération, tiendra notre équipe en haleine pendant les mois chauds de l'année... En effet, il faudra passablement d'heures de formation et prise en main pour que nous domptions au mieux un tel engin et que l'on puisse en tirer tout son potentiel. Une inauguration « en grande pompe » sera également organisée ! Avis aux amateurs.

Pour conclure, je pense, mais ceci n'engage que moi-même, que cette année 2010 verra apparaître une nouvelle loi cantonale sur l'organisation des services du feu. Ceci concernera notre CFI ainsi que notre EM, car je rappelle que sur les nouvelles cartes établies, notre SDIS comporte... 10 communes, que l'on le veuille ou non

6.4 Protection civile

6.4.1 ORPCI Lavaux

Préambule du président

Le Comité directeur en accord avec les dispositions de notre convention vous présente le rapport de gestion de l'exercice 2009.

Pour les affaires courantes le Comité directeur (CODIR) de l'organisation régionale de protection civile (ORPC) de Lavaux s'est réuni à quatre reprises et en plus pour des raisons spécifiques : achat du nouveau bus; assemblée des délégués; présentation de l'avancement du projet ORPC Lavaux-Oron selon le projet «AGILE»; engagement à 50% de M. Yves Sigwalt en qualité de techno-administratif et remplaçant du Commandant. Le 10 décembre 2009 nous avons suivi le rapport annuel des cadres et milices de notre organisation dans les locaux de la commune de Lutry, à la Croix sur Lutry. Une réunion intéressante et instructive de mise en valeur de la formation des membres de la PCi et de la protection civile en générale surtout pour notre région.

Votre président a suivi régulièrement les séances des présidents des CODIR des ORPC Vaudois et du SSCM à Gollion. Monsieur Denis Froidevaux a repris la responsabilité de chef de service de la sécurité civile et militaire et de l'Etat major cantonal de conduite en remplacement de M. Laurent Husson chef du service a.i.. M. Stéphane Constantini, président de l'Assemblée des CODIR, démissionne suite à son élection comme syndic de Vallorbe. C'est M. Martial Lambert qui a été nommé Président de l'assemblée des CODIR. L'importante préoccupation du SSCM et des présidents des CODIR s'est concentrée sur la mise en place du projet AGILE. La situation Argus est toujours en cours de clarification entre l'OFAS et les ORPC par l'intermédiaire de M. Martial Lambert et du juriste de la commune de Pully.

Les présidents des CODIR de Lausanne-Est, Oron et Lavaux se sont réunis régulièrement pour mettre en place dans les meilleurs délais la nouvelle Organisation régionale Lavaux-Oron regroupant 32 communes. Le personnel des ORPC a participé aux réunions à caractère organisationnel. Les présidents des trois régions ont présenté le projet en détail lors de l'assemblée Préfets-Syndics du district Lavaux-Oron le 29 octobre à Lutry, pour les délégués des membres des CODIR Lausanne-Est, Oron et Lavaux le 18 novembre à Aran sur Villette, et le 25 novembre aux délégués des ORPC Lausanne-Est, Oron et Lavaux à Mézières.

Le Fonds cantonal, (ancien fonds des communes) selon le rapport du 16.01.2009 de contrôle cantonal des finances, présente un solde à disposition en date du 31.12.2007 de CHF 11'825'929.84.

Le président du CODIR de Lavaux remercie l'ensemble des personnes astreintes à l'ORPC Lavaux pour leur disponibilité et leur engagement à fournir un travail et service de qualité. Il inclut dans ses remerciements le personnel, les membres du comité directeur et les intervenants extérieurs pour l'excellente collaboration et les conseils.

Le Président du CODIR

6.4.2 Bilan de l'ORPC

EM régional

Le but principal des membres de l'Etat-major reste de veiller au maintien de l'état de préparation des membres subordonnés et d'organiser les différents cours durant l'année. Seuls deux rapports d'Etat-major ont été organisés durant l'année écoulée, dans l'idée de renseigner les membres sur l'état d'avancement du projet AGILE et du projet de fusion de la future région Lavaux-Oron, cela permet également à chacun de savoir ce que les autres font, voire d'échanger certaines idées.

Le rapport final est réservé à informer tant le Comité Directeur que nos partenaires sur notre état de préparation. Nous profitons de cette occasion pour remercier les officiers sortants et procéder à la nomination de nouveaux cadres.

Sur la base d'un scénario établi par le SSCM (service de la sécurité civile et militaire), notre Etat-major a pu mettre en pratique ses connaissances pour la gestion d'un évènement impliquant la participation de plusieurs partenaires.

L'année 2009 verra le départ de M. Yves Bürki, membre de l'Etat-major, âgé de 47 ans. Il a effectué pas moins de 131 jours de service.

Promotions 2009

- *Devient san mob et prend ainsi le grade d'appointé : le sdt Damien Chamorel.*
- *Obtiennent le grade d'appointé après avoir suivi un cours complémentaire dans le soutien psychologique : les sdts César Aguet et Christopher Hisler.*
- *Deviennent C gr tm et obtiennent le grade de caporal : les sdts Pascal Chollet et Yves Lopes.*
- *Deviennent C gr appui et obtiennent le grade de caporal : les sdts Christophe Gaudard, Ludovic Sauthier, Daniel Ivanovski et Vincent Warpelin.*
- *Devient C gr PBC et obtient le grade de caporal : le sdt Guillaume Champion.*
- *Devient C gr suivi et obtient le grade de caporal : le sdt Jérôme Von Kaenel.*
- *Devient C cuis et obtient le grade de caporal : le sdt Micaël Hautier - membre FIR.*
- *Devient C sct appui et obtient le grade de lieutenant : le cap Dominique Rossi.*
- *Devient premier-lieutenant au vu de sa formation professionnelle et de son engagement au sein de la protection civile : le lt Marc Dizerens.*

6.4.3 Bilan des services de l'ORPC

FIRLAV (Formation d'Intervention Régionale)

Le piquet principal est toujours assuré 24H/24, 365 jours/an par votre cdt Bernard Emery, le plt Yves Sigwalt et l'adj-four Johnny Perera.

3 personnes ont souhaité quitter les rangs de la FIR pour des raisons professionnelles, il s'agit de :

- *cpl Matthieu Steiger, C gr appui séc*
- *sdt Youri-Alexandre Widmer, appui séc*
- *cpl Alexandre Monod, C gr trsp*

Merci à ces trois personnes pour leur engagement.

- *Le cpl Micaël, C. cuis a rejoint les rangs de la FIR.*

Le 1^{er} juillet, un exercice d'intervention a été organisé avec les samaritains. Cet exercice comprenait nos collègues de Lausanne-Est et a été déclenché par la CTA via le réseau «Pager». Plusieurs missions nous étaient dévolues :

- *organisation d'un poste de commandement,*
- *éclairage du lieu d'intervention,*
- *ravitaillement des intervenants et des figurants,*
- *aide au transport.*

Cet exercice simulait un accident de car qui n'avait pas pu négocier l'entrée de l'autoroute à Lutry et avait fini sa course dans le terrain en contrebas. Le ravitaillement se faisait au collège de Corsy.

En compagnie de la région Lausanne-Est et Oron, un exercice de recherche de personne a été mis sur pied au refuge de la Planie sur la commune de Savigny.

Notre région a été sollicitée suite à la disparition d'une personne dans le secteur. Nos possibilités étant rapidement dépassées, nos deux régions voisines sont entrées successivement en service comme renfort.

Il s'agissait de :

- *créer un poste de commandement avancé,*
- *ravitainer les intervenants soit une soixantaine d'astreints,*
- *éclairer le lieu d'intervention,*
- *rechercher la personne disparue par la formation des groupes de six personnes afin d'organiser la battue,*
- *organiser le transport depuis l'entrée de la forêt afin de ne pas encombrer les lieux de l'exercice.*

Lors de cet exercice, les membres des Comités directeurs des trois régions concernées ont été invités, ils ont ainsi pu assister à une partie de l'exercice.

Service protection et assistance

Un exercice réunissant les trois régions a été organisé à Palézieux. Il s'agissait d'accueillir les élèves de deux classes qui ne pouvaient rentrer à la maison.

Durant cet exercice d'assistance, trente-deux élèves après une phase de recensement, suivie d'une petite collation, ont pu se familiariser à quelques tâches que la PCi est à même de réaliser en cas de catastrophe. Par un système de tournus, les enfants ont ainsi découvert la confection de bandages compressifs, la réanimation par massage cardiaque ainsi que l'utilisation de coussins de levage. Cette attraction, qui consistait à soulever une camionnette de 2 tonnes en actionnant deux minuscules manettes, a d'ailleurs connu un vif succès. Avant d'être libérés, ces jeunes figurants ont encore eu loisir de s'allonger dans leurs lits de fortune.

Service PBC (Protections des biens culturels)

Un contact et une première séance ont eu lieu entre les responsables de la PBC et l'Etat-major des pompiers du DPS de Gourze. Cela nous a permis de faire connaître les possibilités d'intervention et les dossiers préparés par notre service.

Nous venons de finir la sécurisation des archives communales de la commune de Riex. Afin de les préserver d'un risque d'inondation, notre service PBC a surélevé les étagères et mis en caisses les documents situés sur les tablards les plus bas.

Permettez-moi de saisir l'occasion qui m'est donnée et de réitérer l'offre faite par la Protection civile, laquelle consiste à localiser et éventuellement à participer à la protection de biens communaux ou de ses archives. Sur la base de plan, notre mission principale est de localiser précisément dans les bâtiments les biens qui devraient être épargnés, un dossier étant ensuite remis aux pompiers et l'information transmise à la CTA afin de rendre attentifs les intervenants en cas de feu ou d'inondation.

Service appui-sécurité

Durant l'année écoulée, les pionniers des forces d'appui ont pu revoir une partie du matériel, afin de garder un état opérationnel.

De plus et afin de reconstruire une passerelle et consolider le sentier longeant le ruisseau, nous avons en avril 2009 organisé un exercice «En Taborin» à Forel (Lx).

Une réserve de sacs de sable a été constituée conformément aux exigences du SSCM. Ce sont donc environ 2'700 sacs qui peuvent être mis à disposition; ils sont actuellement répartis entre nos trois régions.

Service logistique : construction, matériel et ravitaillement

Construction :

Maintenir un état de fonctionnalité de toutes nos constructions reste la priorité de ce service. Le service cantonal a effectué un contrôle plus approfondi dans les abris publics suivants :

- Abri public de St-Saphorin
- Abri public Les Perrières à Forel
- Abri public de la Roche à Savigny
- PSS de Praz-Routoz à Chexbres

Matériel :

Comme à l'accoutumée le matériel est soigneusement entretenu et testé afin de garantir son fonctionnement.

Nous avons récemment fait l'acquisition d'une tente de 5m. x 5,8m. Montée en 1 h environ, elle nous permettra d'abriter un poste de commandement, un entreposage de matériel, un lieu pour les repas, un rapport, etc.

Nous avons également fait l'acquisition d'un gerbeur, appareil nous permettant de lever des charges à 1,5 m. de hauteur.

Ravitaillement :

Tous ces cours et formations ne pourraient voir le jour sans ce service.

6.4.4 Statistiques

Statistiques générales pour 2009

- Nombre de cours avec cuisine : 25
- Nombre de cours « mise en pension » : 5 (restaurant Le pointu à Grandvaux)
- Nombre de cours sans cuisine : 11

Statistiques des engagés « ravitaillement » pour 2009

- Chefs de cuisine : 13 86 jours
- Aides de cuisine : 2 11 jours
- Fourriers : 9 57 jours

Participation d'un chef de cuisine « engagement pandémie » - Situation d'urgence

- Nombre de cours : 4
- Nombre de repas servis : 92
- Nombre de chef de cuisine : 4

6.4.5 Demandes de nos partenaires

Du 26 mars au 5 avril : Jazz Festival Cully :

Ce ne sont pas moins de 86 jours de service répartis du jour avant le début de la manifestation, nous permettant de monter l'infrastructure d'éclairage, et allant jusqu'au lendemain afin de nous permettre le repli du matériel mis à disposition. Notre mission durant la fête consiste à aider le SCP (service sécurité parc) à contenir le nombre toujours plus important de voitures.

20 juin : Tour de Suisse :

Mandaté par la Police de Lutry afin d'assurer la sécurité le long de la route; 11 astreints ont participé à cette journée.

18 et 19 juillet : Tour de France :

Dans le but de venir en appui à nos collègues de Château-d'Oex, 14 membres de la PC Lavaux ont été mobilisés pour se rendre dans cette région. Le samedi, votre commandant accompagné du plit Sigwalt se sont rendus sur place afin de visualiser les lieux et prendre connaissance de la mission, ce d'autant plus que 11 astreints de Lausanne-Est nous rejoignaient le dimanche matin.

1er et 2 août :

Traditionnelle commémoration avec premièrement l'éclairage de la place du Major Davel à Cully et le repli le lendemain matin et l'aide à la Police de Lutry pour la circulation, le stationnement et le bouclage du périmètre de la fête, au total 17 jours comptabilisés pour cette manifestation.

25, 26 et 27 septembre : Fête des Vendanges :

29 jours effectifs seront mis au compteur de la région Lavaux afin de collaborer avec la Police de Lutry, tant pour le parcage, le bouclage du périmètre de la fête, la circulation, le renseignement aux automobilistes ainsi que l'aide à la conduite durant les trois jours de la manifestation.

25 août et 14 septembre : Le Garçon Savoyard :

9 jours répartis avant et après les représentations, ce qui nous a permis d'éclairer à des moments précis la place de fête, de monter et mettre à disposition des samaritains notre nouvelle tente et de mettre en prêt des couvertures afin, je l'espère, de réchauffer les plus frileux.

25 et 26 octobre : Marathon :

6 jours mis à disposition de la commune de Cully qui doit ravitailler les intervenants lors du marathon de Lausanne.

Distribution des masques de protection :

Virus (H1N1). Le SSP (service de la santé publique) a mandaté le SSCM pour la décentralisation des masques de protection.

1^{ère} demande : approvisionner les médecins et les pharmacies selon une liste fournie par le SSP, environ 18'500 masques.

2^{ème} demande : approvisionner les EMS, soit un peu plus de 19'000 masques.

3^{ème} demande : réapprovisionnement des EMS, soit une seconde livraison identique d'environ 19'000 masques.

4^{ème} demande : réapprovisionnement de l'Hôpital de Lavaux, soit environ 3'000 masques.

De plus, le stock cantonal étant situé sur le territoire de notre région, plus précisément à Puidoux, nous avons été chargé de préparer, la dotation pour les 20 autres régions en collaboration avec le personnel de l' Arsenal de Morges. Cette opération se déroulant sur quatre semaines, nos astreints ont totalisé 51 jours de service.

Création d'un dossier pour la mise en place d'une vaccination de la population vaudoise :

Dans un premier temps, le SSP (service de la santé publique) avait retenu deux sites dans notre région, soit :

- le collège du Grand-Pont à Lutry,
- le Forum de Savigny.

Vu la configuration géographique proche et la facilité avec les transports publics, il a rapidement été décidé que la population de Lutry et Cully se déplacerait à l'Octogone de Pully, site déjà retenu et qui peut sans grand changement accueillir quelques milliers de personnes supplémentaires.

Nous nous sommes donc approchés de la commune de Savigny et avons préparé le dossier du Forum. Il s'avère que le site se prête bien à cette opération et ne nécessiterait pas de grand chambardement donc peu de frais. Le dossier a été transmis au SSP afin d'obtenir l'aval définitif du dossier. A noter que le SSP s'est déjà rendu sur place et nous a fait part de ses commentaires sur la base du premier projet qui leur avait été présenté.

L'opportunité a été choisie de faire participer nos collègues de la Région d'Oron, du fait qu'une grande partie de la population concernée par le centre de Savigny viendrait de l'ancien district d'Oron.

Des astreints de Lausanne-Est ont également intégrés notre comptabilité leur permettant de préparer le dossier pour leur centre; ce ne sont donc pas moins de 42 jours effectifs qui ont été nécessaires.

Plan canicule :

Afin de palier à une éventuelle vague de chaleur, le SSP (service de la santé publique) a demandé aux communes de s'assurer que sa population n'aurait pas à subir de déshydratation. Pour ce faire et sur l'impulsion de notre préfecture, nous devons nous tenir prêts à fournir quelques astreints afin de venir en aide aux organisations existantes, telles que Samaritains, mouvement des aînés, bénévoles, etc., situation heureusement évitée de justesse dans notre région.

6.4.6 Instruction

L'année 2009 a permis à un certain nombre d'astreints de compléter leur formation, soit comme cadres, spécialistes ou soldats. Le détail des appelés est le suivant :

Sur le plan fédéral :	3 cadres pour un total de	26	jours/service
Sur le plan cantonal :	12 cadres et spécialistes pour un total de	57	jours/service
	28 nouveaux astreints EFB pour un total de	336	jours/service
Sur le plan de l'ORPC Lavaux:	31 rapports et cours		
	462 convoqués		
	798 jours de services		

A cela viennent s'ajouter 7 cours organisés par les régions de Lausanne-Est, Oron et Château-d'Oex, ce qui représente 65 jours effectués par les astreints de notre région.

6.4.7 Conclusions

Comme vous pouvez le constater, les demandes des partenaires pour l'organisation des manifestations ne cessent d'augmenter. Il ne faut pas oublier les demandes du SSP (Service de la Santé Publique) qui ont été nombreuses en cette année 2009.

Je profite, ici de remercier le Comité Directeur ainsi que les délégués des communes pour la confiance qu'ils m'accordent et les bonnes relations que nous entretenons.

Mes remerciements vont également à Mme Laurence Thabuis Saucy, fidèle secrétaire de l'office depuis plus de 11 années.

Au nom du Comité directeur

Le Commandant PCi a.i.
Bernard Emery

Le Président
Joseph Hug

La Secrétaire
Laurence Thabuis Saucy

7. Police, contrôle des habitants / Parcage et circulation / Voirie, travaux / Communication, site internet / Archives

7.1 Police, contrôle des habitants

7.1.1 Taxes de séjour

Historique

Ainsi que cela figurait dans le rapport de la municipalité sur sa gestion 2008, un nouveau règlement communal sur la taxe de séjour est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2008.

Pour mémoire, rappelons que le produit net de la taxe de séjour, après déduction des frais d'encaissement et d'administration, est affecté au financement de manifestations touristiques, de prestations ou d'installations pour nos hôtes.

Comme relevé dans le préavis N° 34/2009 concernant l'adoption d'une modification du tarif de la taxe de séjour, les 30'000 nuitées encaissées en 2008, représentant plus de CHF 50'000.-, servent à la réalisation et au financement de manifestations, de prestations ou d'installations touristiques. La municipalité a souhaité pouvoir mieux financer les prestations offertes à nos hôtes de passage, par exemple une future « Lavaux Transport Card ». C'est dans ce but que la municipalité de Cully a demandé au conseil communal d'accepter la hausse de la taxe séjour, afin de la faire passer de CHF 1.60 à CHF 2.50 pour les nuitées hôtelières, permettant ainsi à la commune de s'aligner sur la pratique des autres communes membres de Montreux-Vevey Tourisme.

Ce préavis ayant été adopté par votre conseil lors de sa séance du 7 décembre 2009, les effets de l'augmentation de la taxe se feront sentir en 2010, après adoption du nouveau tarif des taxes de séjour par le chef du Département de l'intérieur et entrée en vigueur du nouveau barème.

Année 2009

La crise qui a frappé l'économie en 2009 n'a pas été sans conséquences sur le tourisme dans notre cité. C'est ainsi que l'année 2009 a vu les nuitées hôtelières chuter à 26'925 (29'429 en 2008), soit une diminution de CHF 4006.40 par rapport à l'année précédente.

En revanche – effet de la crise ou mode durable, l'avenir nous le dira – les chambres d'hôtes ont enregistré une progression réjouissante, passant de 1'239 nuitées en 2008 à 1'317 en 2009.

Le montant total encaissé par la commune au titre de la taxe de séjour s'est élevé à CHF 46'720 (CHF 47'086.40 en 2008).

Les résidences secondaires et la location d'appartements représentent un montant total de CHF 7'438.50.

Nous avons également enregistré une augmentation des nuitées à Moratel :

- Camping-caravaning = 5'343 nuitées (contre 4'217 en 2008)
- Sous tente = 1'445 nuitées (contre 1'212 en 2008)

Ce qui représente un montant de CHF 6'843.-, dont la moitié est reversée à la SPBMC.

7.1.2 Police de Lutry

Une fois encore, la collaboration avec la Police intercommunale de Lutry s'est déroulée à notre entière satisfaction.

Les 733 heures de tâches policières, qui correspondent au contrat de prestation que nous avons signé avec la commune de Lutry, sont dépassées de 28 heures 55 (8h15 en 2008).

526 heures correspondent aux patrouilles et à la visibilité, c'est une forme de prévention. 155 heures correspondent aux interventions sur appel de tiers au 117 ou à la police de Lutry. 60 heures sont le fait du travail du référent de la police de Lutry sur notre commune. Son travail consiste à assister le sergent Rochat lorsque que la présence de deux agents s'impose ou à le remplacer en cas d'absence ou de maladie. Les 20 heures 55 restantes correspondent aux entrevues régulières entre le municipal et le Commissaire Chollet de Lutry ou le travail de la Commission de police.

Un contrat de prestation spécial avec la Police de Lutry est renouvelé chaque année depuis 2003 pour assurer la sécurité de proximité et la prévention lors du Cully Jazz Festival.

L'an dernier, nous émettions ici même quelques réflexions quant à la nécessité de repenser l'avenir de notre police, en constituant une police intercommunale à l'échelle de la région. Nous émettions également l'hypothèse qu'une police cantonale unifiée serait à n'en point douter plus chère et les prestations du socle de base moins nombreuses.

Les résultats de la votation populaire du 27 septembre 2009 sur l'initiative « d'Artagnan » ont montré, si besoin était, que les citoyennes et les citoyens vaudois partageaient notre avis. Le vote des Culliérens a confirmé que nos habitants souhaitent le maintien d'une police municipale et qu'ils acceptaient le principe d'une police coordonnée selon la convention signée par le canton et l'Union des communes vaudoises. Cet avenir passe désormais par la création d'une police intercommunale à l'échelle de la région pour assurer les tâches sécurité et de prévention digne d'une police de proximité. Les municipalités de la région se sont donc mises immédiatement au travail afin de préparer la future association intercommunale de police, qui réponde aux exigences cantonales en la matière.

Quelques données chiffrées relatives au travail de la Police intercommunale de Lutry sur le territoire de la commune de Cully

	Référent	Patrouille - visibilité	Intervention	Conduite - Travail administratif	Total
	60 :45	526 :00	155 :00	20 :55	761 :55
Différence					+28 :55

Nombre d'amendes d'ordre délivrées à Cully par la Police intercommunale de Lutry en 2009 (2008) :

Janvier	114 (41)	Juillet	74 (29)
Février	20 (34)	Août	63 (57)
Mars	52 (15)	Septembre	23 (13)
Avril	25 (59)	Octobre	7 (11)
Mai	25 (29)	Novembre	130 (6)
Juin	42 (24)	Décembre	51 (53)
		TOTAL	626 (371)

7.1.3 Rapport d'activité du Sergent de police Philippe RoCHAT

		2009	2008
Parcage et circulation	. Nombre d'interventions	601	735
	. Avertissements	201	288
Total amendes d'ordre	. A des habitants de Cully	196	248
	. A des habitants de l'extérieur	405	497
	. Annulées (dont 15 Cully)		45
Divers services	. Appels téléphoniques à son domicile	88	81
	. Interventions chez l'habitant	17	10
	. Cambriolages, vandalisme, vols	16	21
	. Expulsions	2	-
	. Votations	4	3
	. Services funéraires	22	26
	. Services de nuit	23	19
	. Services de parc	68	60
	. Services le samedi	16	19
. Services le dimanche	18	17	
Passeports	. Passeports établis	120	178
Cartes d'identité	. Délivrées	89	205

Nous profitons de ce rapport de gestion pour remercier le Sergent RoCHAT de l'important travail qu'il accomplit, à notre entière satisfaction.

7.1.4 Statistique de la population

Le recensement de la population résidente au 31 décembre 2009 a donné les résultats suivants :

	FEMMES	HOMMES	TOTAL	%
Total de la population suisse	726	661	1387	77.8
Total de la population étrangère	197	198	395	22.2
Total général de la population	923	859	1782	100.00

Une augmentation de 15 habitants par rapport à 2008

N.B. 31 habitants sont en séjour au 31 décembre 2009 (contre 37 en 2008)

Protestants	789
Catholiques romains	624
Divers	369
Total	1782

Evolution de la population – il est intéressant de relever le nombre d'habitants ces dix dernières années à Cully

Année	Habitants
2000	1803
2001	1823
2002	1823
2003	1813
2004	1816
2005	1801
2006	1761
2007	1774
2008	1767
2009	1782

7.2 Parcage et circulation

7.2.1 Parcage

Un peu plus d'un an après l'introduction de la nouvelle politique de stationnement à Cully, au 1^{er} novembre 2008, un premier bilan peut être tiré. Nous constatons que le système fonctionne bien et que les habitants, tout comme les usagers des CFF et les pendulaires utilisent ce système avec satisfaction.

7.2.2 Signalisation – circulation

« Il y a beaucoup trop d'écrêteaux à Cully », voilà ce que nous entendons quelques fois. Pour notre part nous souhaiterions les limiter, mais nous ne sommes pas toujours maîtres de la situation. Ce constat fait en 2008 reste valable en 2009, même si parfois, à la demande de citoyens et après examen de la situation, il faut procéder à quelques modifications ou ajouts.

Nous avons, en 2009, installé un certain nombre de piquets sur le bord des trottoirs dans le but d'empêcher un parcage sauvage aux endroits dangereux et lors de manifestations. Aussi certains équipements situés sur la route de Lausanne pour la période du Jazz seront déplacés sur la route de Vevey à la hauteur de Moratel.

7.3 Voirie, travaux

7.3.1 Voirie

Voici quelques chiffres indicatifs relatifs aux heures de travail annuelles pour les différentes tâches d'entretien :

Nettoyage

Balayage général	764	heures
Nettoyage des wc	552	heures
Nettoyage enrochements	22	heures
Service de ramassage	149	heures
Service de propreté du week-end	120	heures

Cimetière

Tombes / urnes	55	heures
Entretien cimetière	104	heures

Déneigement

Déneigement, salage	399	heures
Entretien équipement	151	heures

Service d'entretien

Cours d'eau	126	heures
Routes	217	heures
Installation	167	heures
Mobilier urbain	134	heures
Fauchage accotements	479	heures
Gazons	105	heures
Gazon des Ruines	183	heures
Gazon terrain du Deven	78	heures
Arbres, plantations	479	heures
Entretien des massifs	342	heures

Place de jeu	47	heures
Entretien machines/matériel	252	heures

Divers

Engagement manifestations	832	heures
Collaboration interservices	382	heures
Travaux divers	483	heures

Total	6622	heures
-------	------	--------

Heures personnel complément

Heures supp. neige et nettoyage	359	heures
Heures supp. manifestations	96	heures
Reprise heures supp.	626	heures
Vacances	85	jours
Maladie / accident	267	heures

Quelques chiffres :

Déchets verts domaine public	55'680	kilos ou	55,68	to
Sel de route	36'000	kilos ou	36	to

SERVICE TECHNIQUE

Ci-dessous une répartition des heures réalisées par dicastères :

- Administratif	31	%	612.75	heures
- Bâtiments	25	%	492.75	heures
- Voirie	13	%	265.00	heures
- Services Industriels	12	%	228.50	heures
- Travaux	8	%	157.50	heures
- Manifestations	11	%	208.50	heures
- Total	100	%	1965.00	heures

Entretien des rives et des cours d'eau

Comme chaque année, une campagne de dératisation est effectuée dans les enrochements, cela consiste à poser des appâts rodenticides à différents endroits, l'animal les mange et meurt environ 3 semaines plus tard. Cette opération permet de limiter et de maîtriser la population des rongeurs.

Les marches en béton de la plage du Bains des dames ont été rhabillées au mortier de ciment. Deux mains courantes en acier inoxydable équipent les escaliers permettant d'accéder au lac. La porte du vestiaire a été équipée d'une grille permettant le passage de la lumière à l'intérieur de la cabine.

Suite à plusieurs actes de vandalisme, la barrière garde-corps du Bains des hommes a été renforcée. Toutes les lattes ont été changées et remplacées par des lattes plus épaisses.

Par le biais du syndicat d'améliorations foncières Chatalet-Champaflon, les rives du Champaflon ont été aménagées et équipées d'enrochements. Le tronçon concerné est parallèle au ch. de la Mouniaz.

Entretien des places

L'allée qui reliait le débarcadère à l'immeuble des douanes a été supprimée. Cette action a permis de créer un seul massif de gazon à cet endroit ce qui facilite l'entretien du gazon.

Un important affaissement du quai, au droit du monument du major Davel, a dû être comblé.

Les nombreux massifs et bacs à fleurs disposés sur le domaine public ont vu grandir plusieurs types de fleurs tels que : bégonia, fuchsia, géraniums, heliotropium, verveines, abutilon, sanvitalia, etc.

7.3.2 Arbres

Pour des questions de sécurité, des analyses par tomographie ont été commandées. Ainsi le platane, le marronnier de la place d'Armes et les tilleuls de la Préfecture ont été auscultés. Cette technique consiste à radiographier le fût des arbres pour connaître l'aspect intérieur et détecter les éventuelles faiblesses de l'arbre.

La place d'Armes a connu un été animé notamment par la présence du spectacle du Garçon Savoyard ; pour la logistique du spectacle, un tilleul a été déplacé et stocké provisoirement chez notre fournisseur, il sera replanté au printemps 2010.

Un marronnier a été remplacé dans l'allée de la place d'Armes à la suite d'un acte de vandalisme (sciage du tronc).

24 sapins de Noël ont été disposés dans de nombreux endroits pour célébrer les fêtes de fin d'année.

Diverses autorisations d'abattage ont été délivrées à des particuliers.

7.3.3 Travaux

7.3.3.1 Entretien des routes

Différents travaux d'entretien ont été effectués, il s'agit de :

- Rte de Lausanne, réfection d'un regard sur chaussée
- Cheminet, réfection d'une grille de route
- Rte de Puidoux, remplacement de barrières de sécurité
- Passage sous-voie, réfection d'un regard
- Rte de la Côte aux vignes, remplacement d'un regard sur chaussée
- Place de la gare, remplacement d'un regard sur chaussée
- Réfection diverses de nids de poule
- AF des Doppendes, réfection d'un caniveau

1'710 mètres de fissures ont été réfectionnés sur le réseau routier.

Au croisement de la route de Vevey et du chemin de Moratel, un bastion a été créé au droit du passage piéton. 60 m' de bordures et de trottoir ont été réfectionnés.

Une portion du chanfrein en pavés de la route de Vevey a été réfectionnée.

A la route de Chenaux, une place a été goudronnée afin de faciliter l'entretien de cette zone.

7.3.3.2 Entretien des cimetières

L'entretien courant des cimetières a été effectué tout au long de l'année, taille des haies et du gazon, désherbage et apport ponctuel de gravier en sont les principales tâches.

Une portion du cimetière de Cully a été désaffectée. Durant ces travaux, une 2^{ème} allée a été créée à l'ouest du cimetière ; elle est bordée de chaque côté par des charmilles. Ce cimetière est maintenant équipé d'un jardin du souvenir.

La fontaine en demi-lune de pierre a été déplacée à proximité de la maisonnette. De nouvelles canalisations équipent les points d'eau et la fontaine.

7.4 Site internet

Les services communaux continuent à mettre à jour régulièrement, avec l'aide de notre web master, le site internet www.cully.ch. Un nombre croissant de liens est ajouté, en fonction des suggestions des internautes et des besoins que nous pouvons identifier.

Les principaux renseignements concernant l'administration communale s'y trouvent également (horaires, téléphones, etc.). Relevons enfin que la possibilité d'envoyer un e-mail, à partir du site, à divers interlocuteurs de l'administration communale est fort prisée.

7.5 Archives

Depuis 2008 et leur installation dans les sous-sols du bâtiment administratif, nos archives n'ont plus bougé. L'installation s'avère tout à fait agréable pour les utilisateurs, et un nombre croissant de visiteurs prend contact avec l'archiviste historique afin de les consulter.

Quant à nos deux archivistes, occupés à temps très partiel, leur efficacité semble inversement proportionnelle au nombre d'heures qu'ils consacrent contractuellement à la commune. Relevons en particulier que M. Jean-Pierre Bastian a découvert quelques merveilles dans nos fonds historiques, de quoi agrémenter l'exposition de ces documents dans l'entrée du Bâtiment de l'administration à l'occasion du Cully Bazar.

Par ailleurs, MM. Bastian et Christinat se sont rendus à la Fondation des Archives historiques de l'Abbaye de St Maurice pour étudier la possibilité de numériser nos archives. En effet, chargée par le Conseil d'Etat, dans un décret de 1826, de conserver les archives de l'ancienne Paroisse de Villette, les archives de Cully souhaitent créer une association pour la numérisation de ces documents importants et leur mise en ligne pour les mettre à disposition des chercheurs, des historiens et de tout amateur intéressé.

Pour faire connaître les archives de Cully, la municipalité souhaite l'organisation d'une conférence annuelle chaque mois de février, la première donnée par M. Bastian en 2010.

8. Assurances sociales, garderies / Ecoles / Développement touristique / Culture / Commerçants, USL / Bibliothèque / Forêts / Journal

8.1 Assurances sociales, garderies

8.1.1 Mamans et papas de jour (structure de coordination) – AMF

Durant l'année 2009, le nombre de Mamans de jour a légèrement augmenté, passant de 26 au 1^{er} janvier, à 28 au 31 décembre. Toutefois, le nombre minimum requis par la LAJE n'est toujours pas atteint, et le réseau ne semble pas très « vigoureux ».

Les heures de garde ont passé de 39'000 (2008) à 41'569 ½ (2009). Par rapport à 2007, c'est proche du double (23'900).

En 2009, 155 enfants ont pu bénéficier de cette structure de garde, dont 9 pour la commune de Cully.

Enfin, au niveau administratif, relevons que depuis le 1^{er} septembre 2009, il n'y a plus qu'une caissière pour le réseau. Elle est engagée par les communes, et non plus par l'Entraide familiale et défrayée. La façon de calculer les tarifs est donc homogène, mais chaque parent paie selon son revenu, ce qui a obligé le réseau à demander à chaque parent placeur des documents financiers, à les analyser puis à établir le tarif horaire. Les soucis d'ordre administratifs sont donc en nette augmentation.

8.1.2 Piccolino

Fin 2009, le taux de 95% (85 enfants différents) d'occupation a été atteint : reste une importante liste d'attente qui ne permet pas de satisfaire toutes les personnes de la région.

Le 22 août, la Garderie a fêté son 5^{ème} anniversaire : ambiance fête foraine, carrousel (du Petit Jacques), barbe à papa ... C'est 192 familles qui ont pu profiter de la structure, tout au long de ces cinq années.

Les « grands » (2 ½ à 4 ½ ans) ont utilisé plusieurs fois les transports publics (trains, bateaux), ceci pour répondre à une demande concernant la formation de l'apprentie.

« Une nuit à la garderie », juste avant de commencer l'école : l'expérience fut très positive pour tous, enfants comme éducateurs.

Quelques autres activités proposées :

- Atelier cuisine, un après-midi par semaine
- Récupération des déchets : les enfants sont allés plusieurs fois apporter eux-mêmes papier, pet, piles... à la déchetterie
- Mouvement au quotidien (Youp-là bouge), projet qui permet de rendre les éducateurs attentifs à ce que les enfants bougent suffisamment.

Personnel :

- 1 directrice à 70%
- 1 secrétaire-comptable à 15%
- 14 éducateurs représentant 920 %
- 3 stagiaires/apprentis représentant 300%
- 1 aide de maison à 60%
- 1 équipe de remplaçants représentant 20%

8.1.3 Ecoliers de Lavaux

95 enfants de 4 à 10 ans profitent des deux structures, l'une au collège de Genevrey, l'autre à Cully, d'abord au Foyer des Ruvines puis, dès le 20 avril, à la Capite (ancienne maison Notari).

Dès la rentrée d'août, l'offre s'est étoffée : possibilité de prise en charge dès 7h00.

Personnel pour les deux sites :

- 1 directrice à 70%
- 1 secrétaire à 15%
- 5 éducateurs représentant 330%
- 1 aide de maison à 40%
- 1 femme de ménage à l'heure

8.1.4 ARAJEL (Association en Réseau de l'Accueil de Jour des Enfants de Lavaux)

Le comité s'est réuni 6 fois, cette année.

Son rôle est de répartir les subventions cantonales, accordées par la FAJE (Fondation de l'Accueil de Jour des Enfants), aux diverses structures du Réseau, ainsi que de d'établir la politique tarifaire en fonction du revenu des parents.

Fin 2009, trois entités en font partie :

- Les Marmousets : préscolaire de la Commune de Chexbres
- La Garderie de Lavaux : préscolaire des cinq communes
- UAPE : parascolaire des cinq communes

L'Accueil en Milieu Familial (AMF), anciennement « Mamans de Jour », n'a pas encore reçu la reconnaissance officielle de la FAJE : ce sera le cas en 2010.

8.1.5 HARMOS

La cheffe du Département, Madame Anne-Catherine Lyon, a organisé trois samedis pour expliquer ce grand projet qu'est l'Harmonisation Scolaire au niveau de la Confédération.

L'accord HarmoS, qui vise à harmoniser les structures de l'école, a pour conséquence dans le canton de Vaud une modification en profondeur de l'organisation scolaire.

Comparaison entre les cycles et degrés dans l'école obligatoire

Système actuel			Système sous HarmoS		
Degré secondaire	9 ^{ème} année	9	11	11 ^{ème} année	Degré secondaire
	8 ^{ème} année	8	10	10 ^{ème} année	
	7 ^{ème} année	7	9	9 ^{ème} année	
	Cycle de transition (CYT)	6	8	7 ^{ème} et 8 ^{ème} années	
Degré primaire		5	7		Degré primaire
	Cycle primaire 2 (CYP2)	4	6	5 ^{ème} et 6 ^{ème} années	
		3	5		
	Cycle primaire I (CYP1)	2	4	3 ^{ème} et 4 ^{ème} années	
		1	3		
		-1	2		
		-2	1		

Aujourd'hui, les deux premières années de scolarité (cycle initial) ne sont pas obligatoires. Elles le deviennent sous HarmoS et font partie du premier cycle du degré primaire

Aujourd'hui, le degré secondaire commence en 5^{ème} année. Sous HarmoS, le degré secondaire commence en 9^{ème} année. Le cycle de transition actuel (5^{ème} et 6^{ème} années) passe donc au degré primaire (7^{ème} et 8^{ème} années).

L'école obligatoire comprendra dès lors 11 années, désormais numérotées de 1 à 11.

8.2 Ecoles

8.2.1 Etablissement scolaire de Cully et environs

Classes et effectifs

Répartition des élèves par commune et par classe **au 31.12.2009**:

	Primaires	Secondaires	Total
Cully	86	53	139
Epesses	19	14	33
Grandvaux	106	61	167
Riex	16	10	26
Villette	35	19	54
Forel	2	1	3
Lutry	0	6	6
Savigny	1	0	1
Lausanne	0	1	1

Degré primaire :

CIN	5 classes	88 enfants
CYP1/1	3	50
CYP1/2	2	37
CYP2/1	2	37
CYP2/2	3	54
Total	15 classes	266 enfants

Degré secondaire :

CYT5	2 classes	35 enfants
CYP6	3	43
7VSO	1	13
7VSG	1	24
8VSO	1	14
8VSG	1	14
9VSO	-	--
9VSG	1	22
Total	10 classes	165 enfants

106 enfants de notre région fréquentent des écoles privées, 4 des écoles spécialisées et 62 sont en VSB à Pully.

Dans le cadre des échanges avec d'autres établissements scolaires, nous accueillons 11 élèves et 22 de notre région fréquentent d'autres établissements officiels.

Promotions

C'est à Epesses que nous ont conviés les autorités. De nombreux parents, enfants, enseignants et membres des autorités nous ont accompagnés à cette sympathique manifestation de clôture de l'année scolaire animée par notre petit chœur et par le chœur des maîtres.

CERTIFICATS 9^e année – voie secondaire à options 9VSO/M. Bosset

Bally Julie, Batista Ricardo, Bedoy Cynthia, Bieri Shadya, Daubigny Camille, Esseiva Lisa, Fiaux Géraldine, Flückiger Mayara, Haenni Nicolas, Magnin Arnaud, Medina Timothy, Mocellin Xavier, Testuz Emilie, Thürler Gaëlle.

Ont reçu un prix:

Prix de comportement de la camaraderie : fr. 100.- offert par la Fondation Serge Cara à Ricardo Batista

Prix des meilleurs progrès entre la 7^{ème} et la 9^{ème} année : fr. 100.-- offert par la Fondation Serge Cara à Camille Daubigny

Prix du meilleur esprit sportif : fr. 100.- offert par la commune de Grandvaux à Gaëlle Thürler

Activités financées par les communes

• Camps divers

○ Primaires

23.02 au 27.02.2009 Mmes Brand, Dance et Henrioud (CYP2/2) Gryon

31.08 au 04.09.2009 M. Badoux/Mme Dance (CYP2/2) Château-d'Oex

+ courses d'école à Rathevel, Moléson, Vallorbe, Mont-Pèlerin, Rochers-de-Naye, Yverdon/Champ-Pittet, Bex, Monts-de-Pully, Granges-Marnand.

○ **Secondaires**

Camp de ski du 02 au 06.3.09

CYT5/1+2 à	St-Luc
CYT6/2+3 à	Morgins
7VSO/G+8VSG à	Veysonnaz
CYT5/3+6/1 à	Rougemont
<u>Voyage d'étude</u>	
9VSO à	Londres

• **Prévention**

Notre établissement a participé a des interventions de sensibilisation dans les domaines suivants :
PROFA (Profamilia) dans les classes du CYP2/2, CYT6 et 8^e.

Place publique (anciennement centre d'aide et de prévention) dans les classes de 7, 8 et 9^{ème}.

Problèmes d'abus divers (alcool et autres) aux élèves de 7^{ème} avant le festival de jazz.

Journée du lait du 6 novembre et journée du Sida le 1^{er} décembre.

Fondation Crossroad pour nos élèves de 8^{ème} année sur les dangers de la route.

Tri des déchets de la SATOM pour les élèves du CYP1/2 et du CYT5 ainsi qu'au concours de la Romande Energie pour les CYT6 et « la maison énergie » pour les élèves du CYP2/1.

Accidents par morsures de chiens aux élèves des CYP1/1 par la SPA.

Délinquance juvénile aux élèves du CYT6 par la police de sûreté.

• **Petit chœur/ Spectacles**

Le petit chœur des Ruvines a donné un concert en juin à l'église Villette ainsi qu'un concert de Noël à l'hôpital de Lavaux le 17 décembre 2009.

Les spectacles pour les primaires et les secondaires (Alexandre Cellier et sa musique) seront présentés en janvier 2010.

Commission scolaire d'établissement / Conseil Exécutif

Pour la législature 2006-2011, dès septembre 2006, la **Commission scolaire d'établissement** est composée de :

	Mme	Huguette GAVIN	Présidente
Cully	Mme	Janine KULLING	Municipale
Epeses	M.	Boris VEJDOVSKY	Municipal
	M.	Frédéric HEGG	
Grandvaux	M.	Claude FRIDERICI	Municipal
	Mme	Caroline CANTORO	
	Mme	Alice PARISOD	Vice-présidente
Riex	Mme	Chantal DUBOUX	Municipale
Villette	---		
	Mme	Evelyne LUGINBUHL	secrétaire hors CS

Le conseil exécutif est composé de :

	Mme	Nicole GROSS	Présidente et Syndic d'Epeses
Cully	M.	Jean-François POTTERAT	Syndic
	Mme	Janine KULLING	Municipale
Epeses	M.	Boris VEJDOVSKY	Municipal
Grandvaux	M.	Alain PARISOD	Syndic
	M.	Claude FRIDERICI	Municipal
Riex	M.	Pierangelo VON KAENEL	Syndic
	Mme	Chantal DUBOUX	Municipale
Villette	M.	Jean-Pierre HAENNI	Syndic et vice-président
		vacant	Municipal

La commission scolaire d'établissement et le conseil exécutif ont notamment :

- accepté la répartition des classes et des élèves pour l'année scolaire 2009-10
- étudié et accepté les comptes 2008
- accepté le budget 2010
- le conseil exécutif, dans sa séance du 5 novembre 2009, a dissout la commission scolaire et s'est séparé de sa secrétaire.

Commission de gestion

Comme chaque année, les commissions de gestion des 5 communes ont été convoquées pour présentation des comptes communaux des écoles par les présidentes de la commission scolaire et du conseil exécutif, le boursier et le directeur.

Médecin / Dentiste

Le dentiste scolaire a examiné tous les élèves de l'établissement afin d'effectuer le dépistage des caries. Le médecin scolaire a participé aux campagnes de vaccinations des CYP1/1, 7^{èmes}, 8^{èmes} et 9^{èmes}.

8.3 Développement touristique

8.3.1 Association Lavaux-Express

Le Lavaux-Express, c'est :

- 2 trains
- 10 hôtesses
- 12 chauffeurs
- 20'000 passagers transportés en 2009
- 270 courses spéciales (temps moyen 1h30)
- Un site internet : 35'000 visiteurs
- 1 coordinateur pour les réservations

8.3.2 Nuitées hôtelières

Voir sous chiffre 7.1.1 – Taxes de séjour

8.4 Culture

8.4.1 Commission culturelle municipale

2009 fut une année fort chargée. Et pourtant, il n'y a eu que deux spectacles !

« Le Garçon savoyard » (voir ci-dessous) et un concert, le 22 novembre, de l'Orchestre Da Chiesa.

La commission a vu quelques changements au comité, en fin d'année. Plusieurs personnes, après la 50^{ème} séance, ont décidé de se retirer : Mmes P. Boxler, M-C. Regamey, L. Dumont. Qu'elles soient ici remerciées pour tout ce qu'elles ont apporté au long des années.

Monsieur Claude Naine n'a pas désiré poursuivre à la présidence : nous lui souhaitons une bonne « retraite » et le remercions pour tout son travail.

C'est Madame Stéphane Truan, assistante du metteur en scène Gérard Demierre lors de notre grand spectacle, qui reprend le flambeau.

LE GARÇON SAVOYARD

Fin août – début septembre, 10 représentations du « Garçon savoyard » ont eu lieu sur la Place d'Armes, d'après une mise en scène de Gérard Demierre du roman éponyme de C.-F. Ramuz.

Le Garçon savoyard en quelques mots :

- Un roman de C.-F. Ramuz de 1936
- Madame Olivieri-Ramuz, fille de l'écrivain, en spectatrice pour une soirée
- Un metteur en scène reconnu et fédérateur
- Un projet de toute une région
- Deux ans de travail
- Un superbe décor avec une toile de fond exceptionnelle : le vignoble de Lavaux
- Un chapiteau
- Deux embarcations : la « Vaudoise » et le « Venoge » avec leur équipage
- Plus de 150 comédiens, figurants, techniciens, plongeurs, couturières, bénévoles, entourés de professionnels du spectacle
- Plus de 5000 spectateurs
- 540 places sur les gradins
- Des sponsors
- Une météo très favorable, parfois un peu venteuse
- Un journal « La Gazette à Ramuz »
- Un DVD et un album de photos

Arrivés au terme de cette belle aventure, tous les participants de près ou de loin se sont retrouvés pour une fête à la Salle Davel, le 4 décembre.

L'association, créée à cette occasion, a terminé son mandat. Un excédent de recettes de quelques 5'000.- reste à son nom, en attendant ... une reprise d'activité, peut-être, dans quelques années !

8.4.2 Commission jeunesse

Créée en septembre 2007 et chargée d'établir un rapport au sujet des besoins des 13 – 18 ans de notre commune, la commission s'est réunie une dizaine de fois.

Une séance extraordinaire a eu lieu le 23 avril, au foyer des Ruvines. 56 jeunes de cette tranche d'âge (une centaine d'invitations envoyées) ont participé à cette soirée. Avec l'aide précieuse de Monsieur Carmine Cioffi du Groupe d'Intérêt Jeunesse, les membres de la

commission ont aidé les jeunes à établir une liste des projets qui leur tenaient à cœur. En voici les principaux :

1. Local multifonctionnel et chauffé pour les jeunes: bar, réfectoire, billard, soirée karaoké, occupation du lieu hors des heures d'école, faire de la musique, mise à la disposition de la jeunesse de Cully
2. Réfection du plongeur du bain des hommes et rénover le radeau
3. Terrain multisports: foot+basket+skate parc+badminton+tennis
4. Création d'un skate parc: mini-bowl, une rampe, une table, des plans inclinés

Le plongeur du bain des Hommes sera remis en état au printemps prochain.

Le 26 novembre, le projet d'un « terrain multisports » a été remis par un groupe de jeunes : bon travail, très approfondi.

Il a été transmis aux communes de la future « Bourg-en-Lavaux » qui ont donné leur aval.

La suite se fera en 2010 : préparation en vue d'un préavis pour le Conseil Communal.

8.4.3 La Gazette à Davel

L'année 2009 n'a pas vu paraître le N° 13 de la Gazette à Davel... Par contre, il y a eu LA GAZETTE A RAMUZ !!!

Cette publication spéciale, dans le cadre du spectacle du Garçon Savoyard, superbement illustrée par Sébastien Guenot, présentait le spectacle, son auteur, le metteur en scène, les acteurs et les bénévoles, mais aussi le contexte historique dans lequel Ramuz a écrit cette œuvre.

Bref, un vrai « collector », désormais entré dans les archives de la commune de Cully.

8.4.4 La Gazette de Cully

Devenue désormais traditionnelles, les quatre éditions annuelles de la Gazette de Cully ont traité les sujets suivants en 2009 :

Tout d'abord, en mars, l'édition N° 13 consacre son éditorial à la fusion des communes. Le nouvel archiviste communal, M. Bastian, est présenté à la population en page 1, et le nouveau directeur de l'hôpital en page 5.

Le mois de juin voit la parution de la 14^e édition, qui fête en page 1 la naissance de Bourg-en-Lavaux. Quant à l'édito, sous le titre provocateur « Lavaux : un Ballenberg à la vaudoise », il est consacré à la nouvelle initiative lancée par Franz Weber pour « sauver Lavaux ».

Le N° 15 de la Gazette consacre son éditto à Emmanuel Estoppey, nouveau gestionnaire de site Lavaux-Unesco. La première page, quant à elle, présente en détail la station de pompage de la Maison Jaune et informe les citoyennes et citoyens de Cully sur la qualité de notre eau.

Enfin, l'année se clôt avec le N° 16 en décembre. L'éditorial revient sur le principal événement des douze derniers mois pour notre commune : la fusion !

Nous tenons à souligner que la comit  de r daction est heureux de constater que, de plus en plus, nos habitants proposent spontan ment des articles pour la Gazette. C'est signe que notre journal est lu et appr ci , et qu'il r pond   un v ritable besoin de communication.

8.5 Commer ants, USL

Voir sous G n ralit s, chiffres 2.3 Soci t s et 2.4 Commerces.

8.6 Biblioth que

La Biblioth que Communale de Cully conna t toujours un franc succ s puisque 198 adultes, 382 enfants et 13 classes l'ont fr quent e en 2009 et ont effectu  15390 pr ts. Nous poss dons actuellement 10096 ouvrages.

L'abonnement annuel est rest  le m me, soit 15 francs pour un adulte et 10 francs pour un enfant. Les membres d'une m me famille profitent d'un tarif d gressif, soit :

- 2 adultes CHF 25.-
- 2 enfants CHF 17.-
- 3 enfants CHF 22.-
- 4 enfants CHF 26.-

L'horaire n'a pas chang  non plus :

- Lundi : 14h00 - 17h00
- Mercredi : 14h00 - 16h00 (b n volat pour la Biblioth que des Jeunes)
- : 19h30 - 21h00
- Jeudi : 09h30 - 11h00
- Vendredi : 17h00 - 18h30

Nous nous sommes rendus deux fois   Bibliomedia (Lausanne) pour emprunter 100 livres (romans, documents, grands caract res, BD) et y avons  galement pris quelques livres-audio.

357 ouvrages ont  t  achetés chez Biblioteca, au Minaret et   la librairie Payot.

Quelques-uns sont en « grands caract res ». Ils sont tr s appr ci s par les lecteurs ayant des probl mes de vue.

Les comptes de l'ann e  coul e ont  t  contr l s le 29 mars 2010 par Madame Irma Delacombaz.

Lester Wait et moi-m me tenons   remercier la Municipalit  pour son pr cieux soutien financier et les excellentes conditions de travail dont nous b n fici s.

Laurence Brunner

8.7 For ts

8.7.1 Triage de Lavaux

Deux s ances ont eu lieu. Les points suivants ont  t  trait s :

- Programme des martelages 2009 : pour Cully, il a eu lieu 10 ao t.
- Biodiversit  en for t : permettre un d veloppement naturel de la v g tation dans des p rim tres r serv s ; cr er des lisi res foresti res optimales (interface aire foresti re – zone agricole) ; privil gier certaines esp ces animales ou v g tales rares.
- Hangar   plaquettes : dans le cadre d'une discussion au sein de la F d ration du V me arrondissement, la question s'est pos e sur l'opportunit  de cr er un d p t dans le secteur du district de Lavaux – Oron. M. Vurlod (garde-forestier) a rep r  deux emplacements int ressants soit un, dans la for t propri t  de Villette, le long de la route des Tavernes, l'autre sur Forel, pr s du refuge des Quatre Crois es. Le

président contactera les communes pour connaître leur intérêt et leurs prévisions futures sur l'utilisation de ce système de chauffage.

- Vente du bois de feu : M. Vurlod propose d'ajouter fr. 1-/stère pour permettre de payer la certification (3.-/m2 possibilités). La facture sera complétée par la mention « Contribution à la certification pour une bonne gestion des forêts ».
- Prix moyens pour le bois de service : fr. 87.- pour les résineux, fr. 65.- pour les feuillus.

8.7.2 Commission centrale des forêts

Deux séances ont eu lieu. Les points suivants ont été discutés :

- Marché des bois : forte demande de résineux et de bois de feu, prix du hêtre en baisse de fr. 10.- à 12.- mais peu de demande.
- La Forestière : nouvel acheteur (en remplacement de M. Kaeslin) en la personne de M. Eric Staudenmann.
- Nouvel apprenti en août : Alexandre Urfer de Forel.
- Sécurité : M. Vurlod en fait son cheval de bataille : recrudescence, dans le canton, des accidents forestiers ces derniers temps, dont certains mortels.
- Il informe que, conformément aux normes MSST (Médecins du travail et autres Spécialistes de la Sécurité au Travail), un procès-verbal de chantier sera désormais demandé. Ce dernier est requis pour la certification.
- Subventions aux jeunes peuplements : une convention de subventionnement devra être signée par chaque commune. La répartition se fera sur quatre ans, selon le programme défini par M. Vurlod à la demande du canton. Les montants accordés sont d'environ fr. 1'200.-/ha.
- Attribution des coupes : 265,1 m2 à l'entreprise Schmuki.

1250 heures ont été réalisées par les trois ouvriers et deux apprentis, sur la propriété de la commune.

Plantations : au Grand Jorat : 100 tilleuls, 400 épicéas (au printemps) et 320 épicéas, 130 hêtres (en automne).

8.7.3 Attribution des coupes

Elle est effectuée sur la base des tableaux récapitulatifs établis par le garde-forestier.

Coupes à effectuer durant l'hiver 2008-2009 et attribution des coupes pour la saison 2008-2009, avec la liste des soumissionnaires.

Vente des bois	1153	m3 service résineux
	11	m3 feuillus
	<u>68</u>	m3 bois de feu feuillu
Total des bois vendus	1232	m3

8.7.4 Martelage effectué le 10 août 2009

Grand-Jorat	296	m3 de résineux	(319	m3 en 2008)
	8	m3 de feuillus	(4	m3 en 2008)
Total	304	m3	(383	m3)
Petit-Jorat	251	m3 de résineux	(214	m3 en 2008)
	15	m3 de feuillus	(14	m3 en 2008)
Total	266	m3	(228	m3)
Total général	570	m3	(786	m3 en 2008)

8.7.5 Coupes forcées

Bois cassés et renversés 417 m3

(bostrychés en 2006 : 251 m3 ; en 2007 : 127 m3 ; en 2008 : 8 m3)

8.7.6 Plantations

Grand-Jorat	720	épicéas	(0	en 2008)
	130	hêtres	(0	en 2008)
	100	tilleuls	(200	en 2008)
	0	ormes	(100	en 2008)
	0	érables	(100	en 2008)
Total	950	plants	(400)	

Soins cultureux / éclaircies 751 ares (182 ares en 2008)
Soins aux plantations (301 ares en 2008)

8.7.7 Subventions

Soins aux jeunes peuplements Fr. 1'697.00

Remarque : les prix et la demande sont stables par rapport à 2008.

9. Conclusions

Au vu de ce qui précède, nous avons l'honneur de vous demander, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, de prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE CULLY

VU le rapport de gestion ;
OUI le rapport de la Commission de gestion ;
CONSIDERANT que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

DECIDE

- de donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 2009.

Au nom de la Municipalité de Cully

Le syndic

La secrétaire

Jean-François Potterat

Corinne Pilloud

Rapport adopté par la Municipalité dans sa séance du 17 mai 2010.

Annexe 1 – Liste des principales abréviations

AF	Améliorations foncières
AIEJ	Association des eaux du Jorat
AMF	Accueillante en milieu familial
APROMAD	Association pour la promotion de la santé et le maintien à domicile
ARAJEL	Association en réseau des l'accueil de jour des enfants de Lavaux
BCV	Banque cantonale vaudoise
CFF	Chemins de fer fédéraux
CIL	Commission intercommunale de Lavaux
CIN	Cycle initial
COPIL	Comité de pilotage
CYP	Cycle primaire
CYT	Cycle de transition
DAP	Détachement d'appui
DPS	Détachement premier secours
DSAS	Département de la santé et de l'action sociale
EC	Eaux claires
ECA	Etablissement cantonal d'assurance
EMS	Etablissement médico-social
EU	Eaux usées
FAJE	Fondation pour l'accueil de jour des enfants
FSG	Fédération suisse de gymnastique
FVV	Fédération vaudoise des vigneron
HarmoS	Harmonisation scolaire
IDRH	Institut pour le développement des ressources humaines
JSP	Jeunes sapeurs pompiers
LADE	Loi sur l'aide au développement économique
LATC	Loi sur l'aménagement du territoire
MSST	Directive MSST – relative à l'appel à des médecins du travail et autres spécialistes de la sécurité au travail
OFAS	Office fédéral des assurances sociales
OIC	Office intercantonal de certification
ORPCI	Organisation régionale de protection civile
OSAR	Organisation suisse d'aide aux réfugiés
PALT	Plan à long terme des canalisations
PDCom	Plan directeur communal
PDDE	Plan directeur de la distribution d'eau
PET	polyéthylène téréphtalate
PGA	Plan général d'affectation
PGEE	Plan général d'évacuation des eaux
PPA	Plan partiel d'affectation
RAS	Régionalisation de l'action sociale
RATC	Règlement sur l'aménagement du territoire
RPGA	Règlement sur le plan général d'affectation
SAN	Service des automobiles et de la navigation
SATOM	Usine d'incinération Monthey
SDIS	Service défense incendie et secours
SDT	Service du développement territorial
SELT	Service de l'économie, du logement et du tourisme
SIEL	Service intercommunal d'épuration des eaux usées de Lavaux
SPBMC	Société des ports et bains de Moratel-Cully
UAPE	Unité d'accueil pour écoliers
UCV	Union des communes vaudoises
USL	Union des sociétés locales
VSB	Voie secondaire baccalauréat
VSG	Voie secondaire générale
VSO	Voie secondaire à options

Annexe 2 - ORGANISATION DE LA MUNICIPALITÉ DE CULLY au 1^{er} janvier 2009

GREFFE MUNICIPAL

Rue de Lausanne 2
Tél. 021 799 20 15
Fax 021 799 37 04

- **PERNOLLET** Nicole, secrétaire municipale
 - **BOREL** Christiane, secrétaire
 - **FARRON Chloé**, apprentie 3^{ème} année
 - **MACCAGNI Adrien**, apprenti 2^{ème} année
- ***BURNIER Christian**, huissier de la Municipalité

Jean-François **POTTERAT**, syndic
Rue du Temple 15 - 1096 Cully

Remplaçante :

Max Graf, vice-président jq 30.6.2009
Jacques Busigny, vice-président dès 1.7.2009

- **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
 - **URBANISME**
 - **AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**
 - **POLICE DES CONSTRUCTIONS**
-
- **DOMAINES VITICOLES**
 - . Daniel Lambelet
 - . Guido Lombardi

BOURSE COMMUNALE

Rue de Lausanne 2
Tél. 021 799 20 15
Fax 021 799 37 04

- **HERSPERGER Alain**, boursier
 - **MONNIER Sylvie**, secrétaire
 - **DELACOMBAZ Irma**, secrétaire
-
- **FARRON Chloé**, apprentie 3^{ème} année
 - **MACCAGNI Adrien**, apprenti 2^{ème} année

Jacques **BUSIGNY**, municipal
Rte de la Corniche 3A - 1096 Cully

Remplaçant :

Jacques Christinat, municipal

- **FINANCES**
 - . Alain Herperger, boursier
- **SERVICES INDUSTRIELS**
 - * Christian Burnier, Fontainier
- **EAUX CLAIRES**
- **EAUX USEES**
 - * André Volet, responsable (SIEL)
- **ÉLIMINATION DES DÉCHETS**

Max **GRAF**, municipal
Route de Lausanne 15 - 1096 Cully

Remplaçante :

Janine Kulling, municipale

- **BÂTIMENTS (gestion et entretien)**
 - . Thierry et Luzia Arminio, concierges
 - + auxiliaires
- **CULTES**
 - . François Widmer, organiste
 - . Gérald-René Chappuis, organiste
- **SERVICE DE DÉFENSE CONTRE L'INCENDIE ET SECOURS**
 - . Major **Reini Bachmann**, commandant
- **PROTECTION CIVILE**
 - . Bernard Emery, chef organisation régionale PCi de Lavaux
 - . Laurence Thabuis Saucey, secrétaire

Jacques **CHRISTINAT**, municipal
Chemin des Colombaires 12 - 1096 Cully

Remplaçant :

Jacques Busigny, municipal

- **POLICE - PARCAGE**
 - . Philippe Rochat, sgt
- **CIRCULATION**
- **CONTRÔLE DES HABITANTS**
 - . Lisiane Pochon, préposée
 - . Marie-France Wait, auxiliaire
- **TRAVAUX**
 - Favey Pascal
 - Responsable technique
- **VOIRIE**
 - . Lionel Bussard, employé
 - . Jovica Davidovic, employé
 - . Alain Gachet, employé
 - . Michel Koenig, employé
- **COMMUNICATION, SITE INTERNET, JOURNAL, ARCHIVES**

Janine **KULLING**, municipale
Chemin des Colombaires 51 - 1096 Cully

Remplaçant :

Max Graf, municipal

- **ASSURANCES SOCIALES**
- **INSTRUCTION PUBLIQUE.**
 - . Bernard Morel, directeur
- **FORETS**
 - * Martial Vurlod, garde
- **BIBLIOTHEQUE**
 - BRUNNER Laurence, bibliothécaire
 - WAIT Leister, aide bibliothécaire
- **RELATIONS AVEC L'AACC, L'USL**
- **ACTIVITES CULTURELLES**
- **DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE**

* Dépendent d'autres services et/ou sont polyvalents

Annexe 3 - Organisation de l'administration communale au 1^{er} janvier 2009

